ÉDITION DE L'INDRE-ET-LOIRE

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#018

MENSUEL SEPTEMBRE 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

37

© Les photographies de Baloulumix

Le dossier

“Tous mécènes !”

P20à27

■ Pavoifêtes, porte-drapeau du 37 à l'Elysée !

P6

■ Plastivaloire ne connaît pas la crise

P8

■ L'U2P accompagne les entreprises artisanales

P19

■ Le patrimoine à l'honneur !

P29

édito

On a peine à le croire, tant l'été aura encore été teinté de répliques qu'on aurait aimé réservées aux films d'anticipation américains *« Tu as ton masque pour aller à la boulangerie ? »* *« Vous avez du gel hydroalcoolique à l'entrée du magasin »* ou encore le nouveau et fameux *« Contrôle du Pass sanitaire messieurs dames ! »*. Et pourtant, petit à petit, l'embellie se dessine.

Si la situation sanitaire reste fragile, les indicateurs de cette rentrée 2021 semblent favorables à une reprise économique et même à une dynamique de recrutements dans certains secteurs d'activité, en témoignent respectivement le président du Medef Centre-Val de Loire et la directrice régionale de Pôle Emploi.

Face au caractère inédit de cette crise, et nous l'avons déjà largement relayé dans nos pages, la mobilisation de l'ensemble de la société est et a été d'une ampleur, elle aussi, assez inédite.

Associant des valeurs de solidarité et de philanthropie, le mécénat a plus que jamais le vent en poupe. D'après une étude d'Admical, association qui œuvre pour la promotion du mécénat, 31% des entreprises répondantes auraient même augmenté leur budget mécénat depuis le début de la crise.

Qu'il soit financier, en nature ou même de compétences, tour d'horizon et mode d'emploi du mécénat d'entreprise à retrouver dans notre dossier spécial du mois.

Et focus sur ces entreprises du Val de Loire qui sont mobilisées via leur politique mécénale - entre autres engagements sociétaux - pour la conservation de notre beau patrimoine régional. Musées, monuments, théâtres que nous pourrons visiter lors des Journées du Patrimoine, traditionnellement organisées le troisième week-end de septembre.

Bonne lecture et bonne rentrée,

La rédaction

sommaire

VIE DES ENTREPRISES

7 OTODO, une start-up qui n'en finit pas d'inventer !
Pionnier de la connectivité Smart Home, la start-up OTODO relocalise dès la rentrée prochaine sa production en Région Centre-Val de Loire. Entretien avec Eric Souchaud, co-fondateur et directeur général de l'entreprise.

INNOVATION

10 Place aux serious games !
Créée début 2018 avec pour objectif premier de sensibiliser les salariés aux éco-gestes du quotidien, la jeune pousse tourangelle CIVITIME s'est depuis considérablement développée. Portrait de son fondateur, Anthony Mollé, à la tête d'une start-up qui n'en finit pas de créer.

ÉCONOMIE

14 Les investissements d'avenir par l'exemple
Destiné à financer les projets de recherche et de croissance économique sur le long terme, le programme régional d'investissements d'avenir met 38 M€ sur la table. Exemples d'entreprises qui en bénéficient.

LE DOSSIER DU MOIS

20 Tous mécènes !
Le mécénat d'entreprise n'est pas une idée neuve, mais il a considérablement évolué ces vingt dernières années. S'il fut longtemps pratiqué par les entreprises du CAC40 et plus généralement par les grands groupes parisiens, les PME s'en sont désormais saisies, y compris en région, comprenant l'intérêt d'un partage réciproque, de valeurs morales et de savoirs.

CULTURE ET LOISIRS

29 Culture et loisirs
« Portraits de monuments : la mission héliographique de 1851 » s'installe du 3 juillet au 31 octobre 2021 au Cloître de la Psalette.

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Mensuel gratuit
#018
Septembre 2021

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Relations extérieures
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

• Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

• Rédacteurs
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

Ouverture du titre profesionnel technicien en usinage assisté par ordinateur au pôle formation UIMM / CFAI Centre-Val de Loire

Le Pôle Formation UIMM / CFAI Centre-Val de Loire proposera à la rentrée le titre professionnel TUAO, technicien en usinage assisté par ordinateur. Derrière ce terme se cache, un professionnel qui règle et conduit des machines-outils d'usinage à commande numérique pour produire des pièces unitaires ou en série (tournage, fraisage, rectification).
Ce titre professionnel propose un parcours de formation plus opérationnel et moins généraliste qu'un diplôme d'État, dans le but d'acquérir rapidement des compétences pour intégrer le marché de l'emploi.

Quel public concerné ?

• Les personnes sorties du système scolaire et souhaitant acquérir une qualification dans un secteur spécifique notamment dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
• Les personnes expérimentées souhaitant faire valider les compétences acquises en vue d'une promotion sociale par l'obtention d'une qualification reconnue.
• Les personnes souhaitant se reconvertir qu'elles soient en recherche ou en situation d'emploi.
• Les jeunes, dans le cadre de leur cursus initial, déjà titulaires d'un diplôme de niveau V souhaitant se spécialiser sur un titre professionnel via l'apprentissage.

Lieu de formation : Blois (41)
Renseignements
recrutement@poleformation-uimm-cvdl.fr
ou 02 38 22 00 88

Un nouveau dispositif d'ARDAN Centre-Val de Loire pour l'insertion des jeunes dans les entreprises de la Région Centre-Val de Loire

Il est très difficile pour des jeunes avec un faible niveau de qualification de s'insérer professionnellement. C'est d'autant plus vrai dans des situations économiques fragiles. Voilà pourquoi, ARDAN Centre-Val de Loire, avec le soutien du Conseil Régional, déploie un nouveau dispositif *« Objectif Compétences Jeunes »* pour faciliter l'insertion professionnelle des moins de 26 ans dans les entreprises de la Région Centre-Val de Loire.
L'objectif ? Que la formation des stagiaires accroisse leurs compétences, en créant de la valeur au sein des TPE-PME, pour aboutir, à terme, à un contrat de travail.
« Il s'agit pour les entreprises avec des projets de croissance créateurs d'emplois, de répondre à leur difficulté de recrutement en intégrant des jeunes motivés mais en rupture avec les différents systèmes de formation en vigueur. L'activité réalisée et accompagnée au sein de l'entreprise développe les compétences du jeune et offre une reconnaissance pour lui-même mais aussi par le collectif de travail » précisent Roger Robert et Christelle de Crémiers respectivement Président et Vice-Présidente d'ARDAN Centre-Val de Loire.
Soutenue par le Conseil Régional et son réseau de partenaires, ARDAN CVL propose ce nouveau dispositif, *« Objectif Compétences Jeunes »*, aux personnes répondant à ces critères :
- Avoir entre 18 et 26 ans
- Avoir le niveau BAC maximum
- Être sans expérience professionnelle probante

« Objectif Compétences Jeunes » offre l'opportunité à ces jeunes d'être accueillis pendant 6 mois en entreprise dans le cadre d'un stage indemnisé 1 250 € par mois. Un budget formation de 1900 € par stagiaire vient compléter ce dispositif, permettant de développer les compétences professionnelles du jeune et, à terme, d'intégrer l'entreprise dans le cadre d'un emploi durable.

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
www.ardancentre.fr

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et sur la performance sociale et économique. Entrepreneur du mieux vivre, Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Harmonie Mutuelle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions de travail. Elle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Harmonie Mutuelle est également engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois.

« L'énergie des collaborateurs est sans aucun doute un levier de performance sociale et économique. Les dirigeants d'entreprise ont besoin de collègues engagés, au meilleur de leur forme. Or, cela ne s'impose pas, cela se provoque, se construit et s'entretient. Les bénéfices d'une démarche basée sur le potentiel humain et la qualité de vie au travail sont nombreux : motiver, fidéliser... Harmonie Mutuelle, acteur historique majeur de la région, accompagne les entreprises, clientes ou non, et leurs salariés dans leurs différents moments de vie. »
Thomas Coutanceau, Directeur Région Centre-Val de Loire, Harmonie Mutuelle.

Harmonie mutuelle GROUPE VYV AVANÇONS collectif

MUTUALITÉ FRANÇAISE MEMBRE DE LA

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 538 518 473, n° LEI 969500JLU5ZH89G4TD57.

Interview

Nicolas Dumas, président du Medef Centre-Val de Loire

« Il faut muscler la reprise économique »

Président du Medef régional, Nicolas Dumas estime que les indicateurs sont favorables à une reprise économique, malgré les difficultés ponctuelles d'approvisionnement et de recrutement. Il en appelle à la mobilisation des acteurs pour *« muscler »* le développement régional.

Nicolas Dumas a pris la présidence du Medef Centre-Val de Loire en juin 2020. Il a longtemps dirigé l'entreprise Euro-Environnement, à Berry-Bouy (Cher), avant de la céder pour créer DIS (Développement Innovation Stratégie) Consulting, société de conseil en transition écologique.

L'Épicentre : *Dans quel état d'esprit sont aujourd'hui les adhérents du Medef régional à la veille du redémarrage de l'activité après les congés d'été ?*

Nicolas Dumas : *Je dirais que l'état d'esprit est en demi-teinte selon les secteurs d'activité et aussi le moral des entrepreneurs. Mais globalement, sauf dans l'industrie aéronautique qui restera sinistrée pendant au moins un an, les carnets de commandes sont plutôt bien remplis et les perspectives sont bonnes. Il y a du boulot et la problématique principale du chef d'entreprise, c'est de disposer de la main d'œuvre compétente et disponible, ce qui n'est pas toujours le cas.*

Concernant le problème de la pénurie de main d'œuvre, le Medef a-t-il des propositions à faire ou des attentes à formuler ?

N.D. : Dans le document de présentation de nos priorités remis aux candidats des dernières élections régionales, nous avons insisté sur la nécessité d'identifier les besoins en compétences pour mieux adapter les filières de formation. Du côté des entreprises, nous avons aussi des efforts à faire pour rendre nos entreprises plus séduisantes. C'est le travail sur la marque employeur pour faire venir les jeunes qui ont la volonté de travailler et que nous pouvons ensuite former à nos métiers.

Nicolas Dumas a pris la présidence du Medef Centre-Val de Loire depuis juin 2020.

La Banque de France annonce des perspectives de croissance de 4% du PIB en 2022, est-ce que cela vous semble réaliste ?

N.D. : *C'est un niveau de croissance exceptionnel, trois fois supérieur à ce que l'on connaît habituellement. La question que je me pose est de savoir comment gérer une croissance aussi importante et comment se prémunir de l'appétit de nos concurrents étrangers que ce rebond va attirer. Le risque aussi, c'est de voir le soufflé redescendre après la flambée des prix sur les matières premières que nous subissons aujourd'hui. Il y a aussi un risque d'inflation si les prix augmentent trop vite. Personne n'envisage cette hypothèse, mais le risque d'inflation n'est pas à écarter.*

Ne craignez-vous pas que la fin des aides de l'Etat et le remboursement des PGE ne mettent certaines entreprises en difficulté ?

N.D. : *Le plan de relance a été bien mené dans sa globalité. C'est un plan audacieux pour faire de la France un leader européen. Grâce aux aides, il y a eu 40% de défaillances d'entreprise en moins. Je l'ai constaté en siégeant au comité départemental des entreprises en difficultés financières. Quant au remboursement du PGE, je suis persuadé que l'Etat saura moduler et aménager de façon à ne pas créer de situations critiques pour les entreprises les plus fragiles.*

Vous avez exposé les priorités du Medef aux candidats des dernières élections régionales. En résumé, quelle serait la priorité des priorités ?

N.D. : *Nous avons effectivement reçu tous les candidats pour leur exposer nos priorités par grands domaines qui sont résumées dans un livre blanc. S'il fallait résumer l'orientation principale, ce serait de tout faire pour favoriser un développement économique régional plus musclé. Toutes les conditions sont réunies pour valoriser notre région, voisine du Bassin parisien et au cœur des grands axes avec une qualité de vie appréciable. C'est maintenant qu'il faut agir pour les 10 ou 15 ans qui viennent.*

Propos recueillis par Bruno Goupille

> *« Toutes les conditions sont réunies pour valoriser notre région, voisine du Bassin parisien et au cœur des grands axes avec une qualité de vie appréciable »*
>
> *Nicolas Dumas*

Questions à Virginie Coppens-Ménager, directrice régionale de Pôle emploi

Comment percevez-vous la rentrée de l'emploi en ce mois de septembre ?
Dynamique en matière de recrutement, si l'on en croit l'enquête BMO, besoin en main d'œuvre, qui annonce pour notre région 82.216 intentions de recrutement en 2021 soit 3,7% de plus qu'en 2019 (bien sûr, on ne retient pas 2020 en référence). Hôtels, cafés et restaurants ont eu un besoin criant dès l'été, et ont entamé les recherches de salariés dès le mois de juin. Près de 10% des postes confiés à Pôle Emploi sont des CDD ou des CDI de plus de 6 mois, donc des emplois durables.

Idem dans le bâtiment ?
Oui, les besoins y ont progressé de 35%. C'est l'un des cinq secteurs que priorise Pôle Emploi, avec ceux qui recrutent le plus, à savoir le service aux particuliers 36%, et aux entreprises 21%. Pour l'industrie, notre région est un peu au-dessus du national, avec 12% des intentions de recrutement.
Ce sont les PME et TPE qui recruteront majoritairement.
Le secteur le plus en tension reste la construction, suivi des services aux entreprises et aux particuliers. 52,5% des dirigeants de ces secteurs craignent en effet d'avoir du mal à trouver. C'est toutefois 6% de moins que les années précédentes.

Comment agit Pôle Emploi ?
En jouant le rôle d'accélérateur du recrutement. Souvent, les PME et TPE n'ont pas de service RH, et sont confrontées à des difficultés de recrutement qu'elles ne connaissaient pas. Pôle Emploi traite le sujet en mode filières : BTP, hôtels-cafés-restaurants, les métiers du sanitaire (dans le cadre du plan grand âge), l'industrie (avec un zoom sur le nucléaire et le grand carénage), et le transport-logistique en intégrant bien sûr le e-commerce.

Virginie Coppens-Ménager, directrice régionale de Pôle emploi.

Comment expliquer que tant d'offres d'emploi ne trouvent pas de candidats ?
Le contexte est tel que c'est maintenant aux employeurs de montrer l'attractivité de leur secteur. Le rapport de l'offre et de la demande s'est inversé ! Plus que jamais, la bataille des compétences est au centre de tout. L'entreprise doit parfaitement décrire celles qui lui sont indispensables et non celles dont elle rêve. Elle doit analyser la cohérence et la répartition de ce dont elle dispose en interne avant d'embaucher. Savoir se réinterroger pour voir l'indispensable.
Pôle Emploi travaille l'écart entre les compétences attendues et celle détenues par les demandeurs d'emploi. La formation est une réponse pour réduire l'écart. Mais un tiers seulement des demandeurs d'emploi et des salariés utilisent leur compte personnel de formation.

Propos recueillis par Stéphane de Laage

> *« Près de 10% des postes confiés à Pôle Emploi sont des CDD ou des CDI de plus de 6 mois, donc des emplois durables »*
>
> *Virginie Coppens-Ménager*

Pavoifêtes, porte-drapeau du 37 à l'Elysée !

Pavoifêtes, entreprise de 120 ans d'existence, a été sélectionnée pour représenter le département du 37 à la grande exposition du fabriqué en France qui s'est tenue à l'Elysée les 3 et 4 juillet 2021. L'occasion pour son directeur, Ludovic Chaumier, et ses équipes de présenter leur fanion Fédération française de football.

Comment est-ce que Pavoifêtes, entreprise de 120 ans d'existence, en est venue à fabriquer les fanions officiels de l'équipe de France de football jusqu'à en devenir le fournisseur attitré des Bleus ? Nul ne le sait… Et son directeur, Ludovic Chaumier, compte bien garder le secret. Ce qui est sûr, toutefois, c'est que le travail de la société tourangelle est désormais reconnu au plus haut niveau de l'État. *« Une grande fierté pour mes équipes parce qu'on se bat pour fabriquer du made in France et c'est reconnu par la présidence »* indique Ludovic Chaumier.

Ludovic Chaumier.

Pavoifêtes, entre tradition et modernité

Au départ filiale d'une société parisienne qui était dans les années 1930 une des trois plus grosses manufactures de drapeaux en France, Pavoifêtes s'est installée à Tours en 1936. Spécialisée à ses débuts dans la confection de drapeaux, l'entreprise a su se renouveler avec le temps et diversifier ses activités. Des stickers, des marquages, des badges, des signalétiques, elle développe désormais son savoir-faire dans tous les moyens de communication. Pour autant, la société tourangelle n'a jamais dévié de son credo : fabriquer made in France. C'est d'ailleurs ce qui a séduit Ludovic Chaumier, son directeur actuel. Responsable des ventes chez Citroën pendant 23 ans, ce dernier raconte avoir été touché par le savoir-faire de ces artisans et l'histoire de la vieille entreprise. *« Je ne savais pas qu'il existait encore des fabricants de pavoisement en France, je pensais que tout était fabriqué à l'étranger, ça m'a surpris, l'histoire, l'odeur, la sensation en entrant dans la société, il y avait une âme »*, indique-t-il. Conquis, il décide en 2016 de reprendre l'entreprise tourangelle. Et aujourd'hui, explique le chef d'entreprise, celle-ci a su faire place à la modernité, sans oublier cependant ses valeurs et ses traditions. *« On profite de toute cette expérience, toute cette ancienneté, des machines ancestrales, mais aussi des machines numériques, des jeunes, on travaille avec des personnes tout juste diplômées. On joue sur le meilleur de deux époques, de deux manières de faire différentes »*.

Crise sanitaire

Pour garder la tête hors de l'eau durant la crise sanitaire - chose ô combien difficile quand 50 % de vos activités se développent dans l'événementiel - Pavoifêtes et ses équipes ont dû se battre. Beaucoup. Et trouver de quoi compenser. Alors la société n'a pas chômé. Elle a su rebondir et tirer le meilleur parti de la situation. *« Grâce à nos couturières et à leur farouche volonté, on s'est mis dès le mois de mars 2020 à fabriquer des masques en tissus. Et nous avons été reconnus par la direction générale des armées »*, se félicite Ludovic Chaumier. Dès la rentrée prochaine, ce dernier espère bien embaucher une nouvelle couturière et une commerciale pour répondre à des appels d'offres. Ses ambitions sont claires : obtenir sur tous les pavoisements la norme origine France garantie. Mais encore, précise-t-il : *« notre but premier reste toujours de garder nos valeurs »*.

J.G.

OTODO, une start-up qui n'en finit pas d'inventer !

Pionnier de la connectivité Smart Home, la start-up OTODO relocalise dès la rentrée prochaine sa production en Région Centre-Val de Loire. Entretien avec Eric Souchaud, co-fondateur et directeur général de l'entreprise.

Il est courant de dire que s'associer avec ses amis est une entreprise à haut risque. Pas pour Eric Denoyer et Eric Souchaud. Peu après que le premier a quitté son poste de PDG chez SFR, les deux hommes qui comptabilisent ensemble plus de 50 ans d'expérience dans les télécoms sont convaincus que le marché qui entoure les objets connectés est sur le point de décoller. Ils fondent Otodo. Déjà, leur objectif est clair : fournir aux opérateurs télécoms une solution universelle en marque blanche qui leur permettrait de lancer, en complément de leurs offres habituelles, un service Smart Home. *« Nous allions voir ces marques connues et nous leur proposions de rajouter à leurs services habituels (télévision, énergie, assurance…) une ligne qui serait l'abonnement SmartHome »*, raconte Eric Souchaud.

Rapidement, la start-up commence à vendre aux fournisseurs de services sa plateforme pour rendre interopérables les objets connectés et les équipements domestiques - et ce quelles que soient leurs marques. Un défi de taille rendu possible par la solution de contrôle de la maison intelligente que développe la boite !

La solution Otodo : un hub et une application mobile pour relier tous les objets de la maison !

Créée en 2016, la solution de contrôle OTODO se développe autour d'un hub et d'une application mobile : *« Le hub se connecte en wifi à la boxe d'un opérateur télécom et l'ensemble des objets de la maison vont se connecter à ce petit équipement* explique Eric Souchaud. *Ce hub est alors connecté à un Cloud OTODO qui va être capable, en fonction des évènements, d'effectuer des opérations que vous aurez décidé dans votre application OTODO »*. De la sorte, grâce aux scénarios pré-programmés que propose la start-up, les usagers peuvent tout à fait partir en vacances et mettre en place depuis leur application mobile un simulateur de présence durant leur absence, précise le créateur des sociétés E5Group, 5team et 5flow.com.

Eric Souchaud, co-fondateur et directeur général de l'entreprise.

Une technologie qui n'en finit pas d'épater !

Pionnier sur un marché encore balbutiant, la jeune pousse et sa technologie pleine de promesses n'en finissent pas d'impressionner. L'entreprise noue régulièrement des partenariats avec quelques-uns des plus grands industriels qui souhaitent à leur tour équiper les foyers de tous ces objets connectés. Somfy, Legrand, Philips, Bosch ou, plus surprenant, Renault. Tous s'arrachent d'ores et déjà la solution de contrôle OTODO. Pour le célèbre constructeur automobile, la start-up a alors développé plusieurs prototypes afin de permettre aux conducteurs de ses véhicules de piloter leur foyer connecté. En utilisant la géolocalisation de la voiture, le programme OTODO est ainsi capable de déclencher une scène d'arrivée : ouvrir le portail, allumer la lumière extérieure, augmenter la température des radiateurs…Bref, presque tout ce que souhaite l'utilisateur, se félicite Eric Souchaud.

Poursuivant sur sa lancée, l'entreprise prévoit d'accélérer son déploiement dès la rentrée prochaine. Et se développer encore un peu plus à l'international. Aussi, elle prépare la relocalisation prochaine de sa production en Région Centre-Val de Loire. Pour Eric Souchaud, ce choix est on ne peut plus logique. *« Au-delà des côtés éthique et écologique qui sont très importants, on pense aussi à la flexibilité et à la qualité. Et à OTODO, on est toujours plus fiers de travailler avec des gens qu'on connaît »*. On l'aura compris, l'année 2022 s'annonce chargée du côté d'OTODO.

J.G.

> *« La solution Otodo : un hub et une application mobile pour relier tous les objets de la maison ! »*

Plastivaloire ne connaît pas la crise

En pleine crise sanitaire, le groupe mondial Plastivaloire, basé à Langeais, a réalisé le meilleur chiffre d'affaires de son histoire, d'octobre 2020 à mars dernier. Face aux incertitudes du marché automobile, le plasturgiste mise aussi sur l'industrie et la croissance externe.

« Nous aurions pu faire 5 à 6 millions de plus si nous n'avions pas manqué de composants électroniques venus de Chine », regrettait Gilbert Bruneau, le directeur financier du groupe Plastivaloire, lors de la présentation des résultats du premier semestre, le 26 juin dernier. Ce premier semestre comptable, qui va d'octobre 2020 à mars 2021, constitue pourtant le meilleur chiffre d'affaires jamais réalisé par le fabricant européen de pièces plastiques dont le siège est situé à Langeais (Indre-et-Loire). En atteignant 373,3 M€, il affiche une hausse de 1,8%, soit + 4,4% à taux de change constant compte tenu de l'implantation internationale du groupe. Car l'industriel est présent dans 13 pays, dont les Etats-Unis et le Mexique, avec 32 sites de production employant 6 000 personnes.

Retour à meilleure fortune en 2022

Paradoxalement, Plastivaloire n'a pas souffert de la montée de la pandémie jusqu'en mars dernier, à la clôture de l'exercice de son premier semestre, mais ressent depuis les effets de la baisse de la production automobile, de l'ordre de 10 à 15%, avec des perspectives de retour à meilleure fortune en 2022 mais à un niveau comparable à celui de 2019.

Si tous les indicateurs financiers du premier semestre sont au beau fixe, avec notamment une rentabilité opérationnelle record, elle aussi, et un résultat net en hausse de 142% à 13,8 M€, cela est dû à une maîtrise rigoureuse des coûts de production et à l'optimisation des charges, celles de personnel ne représentant par exemple que 75% contre 95% au semestre précédent.

Objectif à 700 M€

Le taux d'endettement connaît toutefois une progression significative en passant de 85 à 92%, en partie du fait de l'acquisition de l'américain Transnav pour 26 M€, mais l'objectif pour les prochaines années demeure de réduire la dette de 30 M€ par an.

La conservation pendant 5 ans des prêts garantis par l'État, d'un montant cumulé de 32 M€, va permettre de renforcer la trésorerie disponible pour accompagner la croissance. L'outil industriel ne nécessite cependant que des dépenses de renouvellement d'équipements, 150 M€ ayant été investis entre 2017 et 2019. *« Nous ne sommes pas des gens à faire des promesses qui ne pourraient pas être tenues »*, a lancé Patrick Findeling, le PDG du groupe Plastivaloire, en évoquant les perspectives de développement. Malgré les à-coups actuels de production de l'industrie automobile, qui représente 82% de son activité, le groupe a retrouvé un rythme élevé d'acquisition de nouvelles affaires et conserve son objectif d'atteindre 700 M€ de chiffre d'affaires sur la période 2020-2021 (contre 629 M€ en 2019-2020) avec une marge d'EBITDA d'au moins 10% (contre 7,4% sur l'exercice précédent).

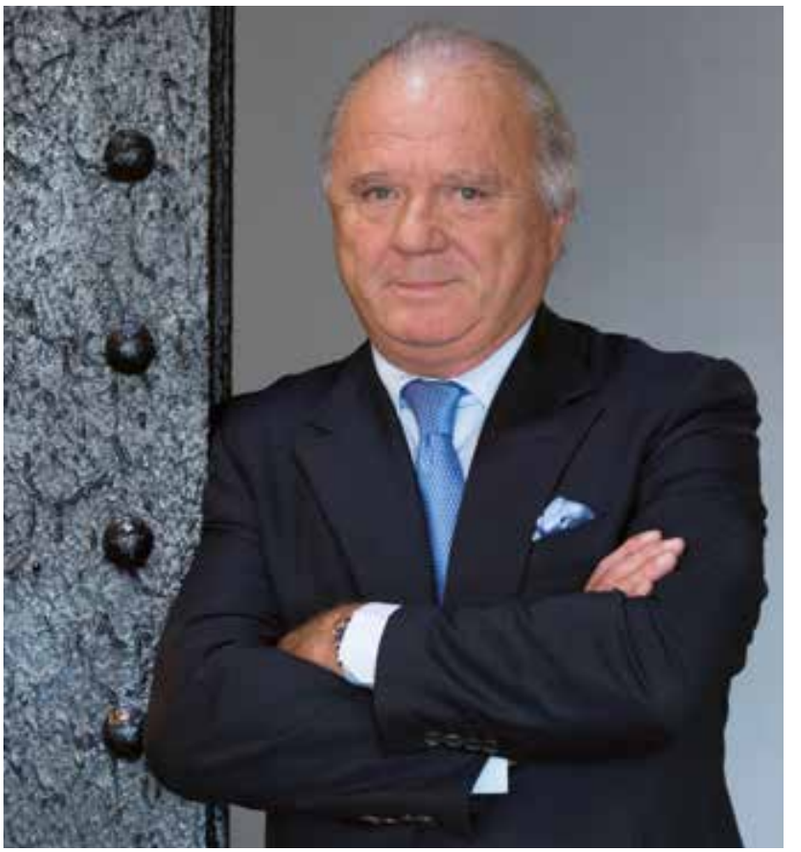

Patrick Findeling, PDG du groupe Plastivaloire.

Développement et croissance externe

Les succès remportés sur le volet industriel, avec un doublement des prises de commandes pour des équipements comme les compteurs Linky, les panneaux solaires, l'électroménager et le multimédia, incitent le patron de Plastivaloire à *« voir beaucoup d'avantages à renforcer le développement et la croissance externe dans le secteur industriel, en plus de l'automobile »*.

Le recrutement d'un directeur général adjoint, en la personne d'Antoine Doutriaux, (56 ans, Polytechnique, ENSTA), qui est passé par Alstom, Valeo, Zodiac Aerospace et Wittur, n'est sans doute pas étranger à cette volonté d'ouverture plus marquée sur les marchés de l'industrie.

B.G.

Une « *succès story* » familiale

En 1963, Charles Findeling crée une petite entreprise d'injection plastique à Langeais. Son fils, Patrick, titulaire d'un bac technique et de DUT de gestion, intègre l'entreprise en 1971, devient directeur commercial puis directeur général à partir de 1975, à 27 ans. Commence alors une stratégie de croissance externe avec le rachat d'entreprises concurrentes et la construction d'usines. L'acquisition en 2011 de l'équipementier automobile Bourbon, 2 000 salariés, fera doubler l'effectif.

Aujourd'hui, le groupe Plastivaloire fait travailler plus de 6000 collaborateurs dans 32 sites industriels, en France, Allemagne, Etats-Unis, Pologne, Espagne, Roumanie, Turquie, Tunisie, Angleterre, Portugal, République Tchèque, Slovaquie et au Mexique.

Le Conseil d'Administration présidé par Patrick Findeling, est composé de 7 administrateurs dont 4 membres de la famille Findeling.

CENTRE MÉROVÉE

- VENDÔME -

Ouverture du Centre Mérovée

au sein du Clos du Cèdre

Soins esthétiques	Soins capillaires	Massages
Épilation	Gommages	Sauna Piscine chauffée

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

www.centremerovee.com

Téléphone : 02 36 45 80 57 / 06 16 91 02 94

Mail : contact@centremerovee.com - Réseaux sociaux : @centremerovee

Place aux serious games !

Créée début 2018 avec pour objectif premier de sensibiliser les salariés aux éco-gestes du quotidien, la jeune pousse tourangelle CIVITIME s'est depuis considérablement développée. À tel point qu'elle envisage désormais de lancer sa propre intelligence artificielle. Portrait de son fondateur, Anthony Mollé, à la tête d'une start-up qui n'en finit pas de créer.

Si on lui avait dit lorsqu'il lançait CIVITIME qu'il finirait, accompagné de ses fidèles associés, par travailler sur un projet d'intelligence artificielle quelques années plus tard, pas sûr qu'Anthony Mollé y aurait cru. Et pourtant ! L'entreprise tourangelle œuvre depuis maintenant quelques mois à la création de sa propre intelligence artificielle afin de personnaliser encore davantage ses serious games. Une IA… Rien que ça. Anthony Mollé et son équipe n'en finissent décidément pas de surprendre.

Le développement durable

Début 2018, ce dernier crée CIVITIME après avoir travaillé en tant qu'ingénieur d'affaires dans le développement durable pendant 4 ans. Logiquement, la start-up se concentre au départ sur une thématique qui lui est chère. Accompagnés de plusieurs psychologues du travail qui s'évertuent à identifier les leviers psychosociaux sur lesquels il est nécessaire d'agir pour engager un collaborateur, Anthony Mollé et son équipe développent un serious game qui a vocation à sensibiliser les salariés aux éco-gestes. Les premières entreprises à s'en saisir tombent sous le charme. L'expérience est ludique. Les salariés prennent du plaisir à y participer. *« Les messages passent beaucoup mieux, on va permettre aux employés d'expérimenter, ce qui va ancrer les messages plus profondément »*, explique Anthony Mollé. Ainsi, alors que le taux de clic d'une Newsletter quelconque stagne en moyenne autour des 5 %, les serious games de la start-up tourangelle suscitent un taux de clic de 61 %. Des résultats sans équivoque. *« Cela est dû à la posture pro-active du collaborateur. Parce qu'il s'amuse, il va y revenir jour après jour et aller beaucoup plus loin dans l'acculturation »*, se félicite le chef d'entreprise qui engagera en septembre son dix-septième salarié.

Des serious games personnalisables à l'infini (ou presque)

« Petit à petit, nos clients nous ont demandé d'aller encore plus loin qu'uniquement les questions environnementales », raconte le jeune patron. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Anthony Mollé, fondateur de CIVITIME.

Soutenue par le fonds Loire Valley Invest, la jeune pousse tourangelle accélère le développement de ses produits et étend son champ d'action à toutes les préoccupations sociales des entreprises. Rapidement, elle développe plus d'une vingtaine de mécaniques de jeu. Les clients exposent leurs préoccupations et ce qu'ils souhaitent provoquer chez leurs collaborateurs. CIVITIME rassemble ses mécaniques, crée un serious game et met à disposition ses solutions. Aussitôt dit, aussitôt fait. *« L'idée c'est d'engager les collaborateurs sur des projets de fond (projet d'entreprise, politique développement durable, politique handicap, stratégie RSE) et notre programme permet aux entreprises de le faire »*, précise Anthony Mollé. CIVITIME et son fondateur n'entendent toutefois pas s'arrêter là. Si la crise sanitaire a quelque peu ralenti le déploiement de l'entreprise, cette dernière espère bien repartir de plus belle en septembre et mener à terme son projet d'intelligence artificielle. Une IA pour adapter les mécaniques de jeu en fonction de l'appétence et du profil cognitif de chaque collaborateur, telle est désormais l'ambition d'une start-up qui ne s'endort jamais sur ses lauriers.

J.G.

> *« L'idée c'est d'engager les collaborateurs sur des projets de fond et notre programme permet aux entreprises de le faire »*

Le fonds Loire Valley Invest a investi au capital de 15 entreprises innovantes en trois ans

Crée il y a trois ans et géré par Go Capital, le fonds Loire Valley Invest est dédié aux investissements auprès de jeunes entreprises innovantes en Région Centre-Val de Loire. Il permet aux start-ups de la région de renforcer leurs fonds propres et d'accélérer leur dynamique de croissance en France ou à l'international.

Depuis sa création, le fonds Loire Valley Invest a investi au capital de 15 entreprises innovantes pour un montant total de 5,5 millions d'euros.
53 % des sociétés bénéficiaires sont issues des secteurs du Digital, 27 % des secteurs de la Santé, 13 % des Technologies et Services pour l'Entreprise et 7 % des Eco-technologies.

Vermon passe à la troisième dimension

Le fabricant tourangeau de sondes échographiques agrandit ses locaux et s'équipe de nouvelles machines pour élaborer de nouveaux appareils offrant une vision en trois dimensions.

C'est un passage à une nouvelle dimension que s'apprête à opérer le fabricant de sondes échographiques Vermon sur son site de Tours (Indre-et-Loire). Nouvelle dimension industrielle avec des locaux agrandis et de nouvelles machines : nouvelle dimension technologique avec le lancement de la fabrication de sondes permettant une vision en trois…dimensions. « *Nous fabriquons déjà depuis longtemps des transducteurs à ultrasons (NDLR : nom technique des sondes échographiques) donnant une image en trois dimensions, pour l'obstétrique en particulier, mais cette technologie n'est pas adaptée pour les organes en mouvement rapide comme le cœur* », explique Martin Flesch, vice-président en charge de la production et de la communication.

Des sondes nouvelle génération

Il s'agit en somme de franchir un seuil technologique avec l'acquisition de machines à la pointe de la technologie pour la fabrication de cette nouvelle génération de sondes très complexes équipées de plusieurs milliers de capteurs et de l'électronique intégrée.

« *Dix personnes travaillent à temps plein sur ce projet novateur dont nous souhaitons maîtriser le processus de bout en bout, comme nous le faisons pour tous nos produits* », ajoute Martin Flesch.

Investissement d'avenir

L'investissement dans ces nouvelles machines et les équipements associés représente un investissement de 1,256 M€, sans compter l'agrandissement des locaux de la moitié de la surface actuelle. « *Dans le cadre du plan de relance, au titre du programme d'investissement d'avenir, nous bénéficions d'une subvention de 733 000 €* », mentionne Martin Flesch qui a eu l'opportunité de présenter son projet lors de la venue du Secrétaire Général pour l'Investissement, Guillaume Boudy, à Orléans le 22 juillet (lire par ailleurs).

Martin Flesch a exposé le projet d'investissement de Vermon lors de la présentation du Programme d'Investissement d'Avenir à Orléans le 22 juillet dernier.

Seul fabricant indépendant

Le lancement de cette nouvelle production, qui ne sera pas opérationnelle avant la fin de l'année prochaine, va renforcer la position déjà enviable de Vermon sur le marché international des sondes échographiques. Avec 250 salariés, une production de 120 000 sondes par an, et un chiffre d'affaires de 41 M€, il est le seul fabricant français indépendant de cette taille. Le marché intérieur ne représente d'ailleurs qu'un faible pourcentage de son activité tournée à 92% vers l'exportation, dont 30% en Europe, 12% en Asie et 50% aux USA. Pour mieux consolider ses positions outre-Atlantique, Vermon dispose d'une implantation sur le territoire américain où travaillent une cinquantaine de personnes.

Entreprise familiale, Vermon est aujourd'hui dirigé par le frère aîné de Martin Flesch, Etienne. Il a succédé à son père, Aimé Flesch, fondateur de l'entreprise en1984 à Tours. La deuxième génération s'engage dans la troisième dimension !

B.G.

Vermon produit 120 000 sondes échographiques par an.

Usages médicaux et industriels

Vermon produit des sondes échographiques pour de grandes entreprises internationales mais également pour des laboratoires de recherche et des startups. Avec 75 personnes dédiées à la recherche et au développement, l'entreprise peut concevoir des prototypes et réaliser des préséries avant le lancement de la production en nombre. Les sondes produites par Vermon couvrent toutes les spécialités médicales ainsi que les utilisations industrielles comme la vérification de soudures ou la détection de fuites.

Optimisation de la cession d'entreprise. Dirigeant partant à la retraite / L'apport – Cession / La donation avant cession

La vente d'une d'entreprise, sociétés à l'IS (Impôt sur les Sociétés), donne lieu au paiement de deux impositions distinctes : les droits d'enregistrement à régler par le cessionnaire et l'impôt de plus-value à régler par le cédant

A. Droits d'enregistrement

Le montant de droits d'enregistrement peut varier de manière substantielle en fonction de la forme et la nature des actifs de la société cédée. Les cessions d'actions sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 0,1 %. Les cessions de parts sociales sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 3 % après un abattement de 23 000 €. Les droits d'enregistrement à régler sur les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière s'élèvent à 5 % du prix de cession.

Prenons l'hypothèse d'une cession d'entreprise à 1,5 M€, s'il s'agit d'une SARL le montant des droits d'enregistrement sera de 44 310 €, s'il s'agit d'une SAS le montant des droits à payer par le cessionnaire sera de 1 500 €. Ainsi la transformation en SAS permettra à votre acquéreur de bénéficier d'une économie de droits d'enregistrement de 42 810 €.

B. Imposition de la plus-value de cession

La loi de finance pour 2018 a instauré une « flat tax » : un prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 30 % correspondant à :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu ;
- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Auquel s'ajoute la CEHR (contribution exceptionnelle sur les hauts revenus) pouvant aller jusqu'à 4 % au-delà d'un million d'euros de revenus pour un couple.

Pour les titres acquis avant le 1er janvier 2018, l'option pour l'ancien régime est toujours possible, à savoir plus-value imposée au barème progressif de l'IR après abattement pour durée de détention et aux prélèvements sociaux à 17,2 %.

Deux régimes coexistaient :

- Le régime de droit commun : 50 % + de 2 ans et 65 % + de 8 ans ;
- Le régime incitatif : 50 % + 1 an, 65 % + de 4 ans et 85 % + de 8 ans.

C. Optimisation de la plus-value de cession

1. Régime des dirigeants partant à la retraite

Sous respect de certains conditions strictes tenant à la société et au cédant, le dirigeant qui fait valoir ses droits à la retraite dans les 24 mois de la cession peut bénéficier d'un abattement de 500 000 € sur sa plus-value taxable à l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux restent dus sur la totalité de la plus-value.

Avec un IR forfaitaire à 12,8 %, l'abattement de 500 000 € peut permettre une économie maximale de 64 000 €.

2. L'apport-cession

La plus-value constatée lors de l'apport de titres à une société contrôlée par l'apporteur bénéficie du régime du report d'imposition. L'assiette de la plus-value est déterminée et figée à la date de l'apport.

En revanche, le report a pour effet de décaler l'imposition effective de cette plus-value à une date ultérieure. Les plus-values placées en report d'imposition sont imposées au titre de l'année au cours de laquelle intervient un événement de nature à mettre fin au report.

Exemple :

Madame Durand entend céder sa société pour 500 000 €, prix d'achat 200 000 €. La plus-value de cession s'élève à 300 000 €, la fiscalité correspondante s'élève donc à près de 91 000 € (PFU à 30 % + CEHR) soit un net disponible de 409 000 €.

Elle souhaite réinvestir son prix de cession dans la reprise d'une nouvelle activité économique et nous interroge afin de connaître la solution optimale fiscalement.

Nous lui préconisons la constitution d'une société Holding par apport de titres. Dans cette situation, la fiscalité calculée précédemment serait placée en report d'imposition (soit 91 000 €).

Situation 1 : la cession intervient dans les 3 ans de l'apport pour le même prix, Madame Durand devra réinvestir 60 % du prix de cession, soit 300 000 € dans les 24 mois de la cession. Le prix de cession correspondant au montant apporté, il n'y aura pas fiscalité sur la vente, la Holding encaissera 500 000 € nets.

Situation 2 : La cession intervient plus de 3 ans après l'apport au prix de 700 000 €.

Les plus-values réalisées lors de la cession de titres de participation détenus depuis au moins deux ans sont exonérées, sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges, fixée forfaitairement à 12 % du résultat net de plus-values de cession, comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice. En d'autres termes, le montant de plus-value serait taxé au maximum à 3,36 % (avec un IS à 28 %).

Plus-value = prix de cession – valeur d'apport = 700 000 – 500 000 € = 200 000 €

Imposition = 200 000 x 12 % x 28 % = 6 720 €.

La société Holding disposera d'un produit net de cession de l'ordre de 693 000 €.

Madame Durand n'aura pas d'obligation de remploi. Elle pourra utiliser le produit net de cession pour développer son patrimoine (immobilier physique, SCPI, capitalisation…).

3. La donation avant cession

a. La donation avant cession en pleine propriété

À condition que la donation intervienne sur la base du prix de cession envisagé, elle permet de purger la plus-value.

Les donataires cèdent les titres pour le montant qu'ils ont reçu et bénéficient donc d'un prix de cession net de fiscalité. Il est opportun de comparer la taxation applicable à la donation et l'imposition relative à la plus-value de cession.

Exemple : La société A a été valorisée 600 000 € (prix d'achat non significatif). M. Bertrand a 3 trois enfants et envisage d'utiliser l'abattement existant entre parent et enfant de 100 000 €.

Situation 1 : Cession puis donation

Prix de cession – fiscalité = 411 000 € (PFU à 30 % + CEHR).

S'il donne 100 000 € à chacun de ses trois enfants il ne lui restera plus que 111 000 € pour lui.

Situation 2 : Donation puis cession

Chaque enfant reçoit pour 100 000 € de titres qu'il revendra pour la même valeur, il disposera donc de 100 000 € nets. Monsieur Bertrand ne sera plus fiscalisé sur 600 000 € mais sur 300 000 € seulement. Il disposera ainsi d'un produit net de 209 000 €.

La donation avant cession permet ainsi à M. Bertrand de disposer d'un net supplémentaire de près de 98 000 €.

b. La donation avant cession en nue-propriété

La donation avec rétention d'usufruit viager permet au donateur de transmettre la nue-propriété tout en conservant l'usage et les fruits.

Lorsque les titres sont démembrés et en présence d'une convention de quasi-usufruit la fiscalité est réglée par l'usufruitier qui dispose du produit net de cession. Le prix de revient peut être majoré du montant transmis par donation (de l'accroissement de valeur de la nue-propriété constaté entre la date de l'acquisition initiale de la pleine propriété et la date de transmission de la nue-propriété). Les abattements appliqués sont sans impact.

Exemple : Cession à 1 200 000 € après donation en nue-propriété de l'ensemble des titres de la société : le gain net de frais d'acte et de droits de donation s'élève à 215 000 € pour M et Mme Durand. À leur décès les enfants disposeront d'une créance de restitutions de 1 200 000 €, soit une économie potentielle de droits de succession de 240 000 € avec un taux moyen d'imposition à 20 %.

En fonction de vos souhaits et objectifs nous serons à-même de vous accompagner dans la négociation avec votre vendeur/ acquéreur et de vous apporter une solution personnalisée répondant à vos attentes.

Magali Même-Simon
Ingénieur Financier et Patrimonial

Nicolas Duvivier
Avocat Associé

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
paris@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
1 rue Jehan de Saveuse
4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Kozze ambitionne de devenir la marque-enseigne de mode éco-responsable par excellence

L'industrie de la mode est l'une des plus polluantes au monde. Les consommateurs sont de plus en plus vigilants dans leur démarche de consommation. Ils sont en quête de marques conformes à leurs valeurs. C'est pour les aider à consommer des marques de mode durables, éthiques et éco-responsables que deux jeunes entrepreneurs, Virgile Eve et Julien Drouin, ont lancé, à Orléans, Kozze, la première marque-enseigne dédiée à la mode éco-responsable.

Près de trois cinquièmes de nos vêtements finissent dans un incinérateur ou une décharge dans l'année même qui suit leur production. La nouvelle enseigne orléanaise Kozze se présente comme un intermédiaire de choix pour sélectionner les marques les plus respectueuses de l'environnement. Son credo : respecter et protéger.

Le projet Kozze est né de valeurs fortes que les deux créateurs, Virgile et Julien, souhaitent défendre ensemble : éthique ; durabilité et éco-responsabilité. « *La raison d'être de Kozze ?* questionne Virgile Ève. *Démocratiser l'accès à la mode responsable. Kozze souhaite remettre l'humain au cœur de son univers en créant du lien à l'intérieur de ses magasins physiques et rendre accessibles les produits phares de la mode éco-responsable en proposant une expérience utilisateur la plus simple et transparente possible pour ses clients.* » Située en centre-ville d'Orléans, Kozze est ainsi une marque-enseigne disposant également d'un e-shop permettant de trouver les derniers produits tendances de la mode éco-responsable.

Un réseau de franchisés en devenir et de grandes ambitions

« *Kozze met à l'honneur une sélection de produits originaux éthiques à travers une proposition singulière de marques éco-responsables françaises et internationales. Certaines étant plus récentes que d'autres, Kozze met un point d'honneur à accompagner les nouvelles marques dans leur développement pour les rendre accessibles et leur faire gagner en notoriété. Une nouvelle marque est intégrée toutes les semaines sur le e-shop. Kozze est par ailleurs la seule marque-enseigne dédiée à la mode durable engagée au sein du réseau 1% pour la planète, mouvement mondial porté par des entreprises ayant décidé de reverser 1% de leur chiffre d'affaires à des associations de préservation de l'environnement.* »

Kozze a choisi le modèle de la franchise pour se développer dans toute la France. En 2022, la marque-enseigne a l'ambition d'ouvrir deux nouveaux magasins. « *Devenir franchisé Kozze, c'est appartenir à un réseau d'enseignes œuvrant pour une mode éthique et plus respectueuse de l'environnement,* souligne Virgile. *Nos franchisés sont accompagnés par une équipe dynamique ayant entièrement conceptualisé la stratégie du merchandising (en bois issu de forêts durables) jusqu'à la communication en passant par la logistique. Une offre clé-en-main !* » Les ouvertures de franchises vont se poursuivre ainsi ces prochains mois afin de déployer Kozze sur l'ensemble du territoire national.

Lors de la période des soldes d'hiver 2020-2021 et pour affirmer sa position contre la fast-fashion, Kozze s'est lancé le défi de proposer à sa communauté de planter un arbre pour chaque nouvel abonné à son compte Instagram. L'opération a été un véritable succès et 800 arbres vont être plantés en région Centre entre novembre 2021 et mars 2022, en partenariat avec une association orléanaise locale.

Les investissements d'avenir par l'exemple

Destiné à financer les projets de recherche et de croissance économique sur le long terme, le programme régional d'investissements d'avenir met 38 M€ sur la table. Des exemples d'entreprises qui en bénéficient ont été présentés lors d'un comité de pilotage au Lab'O.

« Vous m'avez mise de bonne humeur ! » s'est réjouie Régine Engström, préfète de la région Centre-Val de Loire en clôturant la matinée consacrée au volet régional du programme d'investissement d'avenir (PIA), le 22 juillet au Lab'O. Ce ton enjoué était nourri par les exemples de projets de développement présentés par deux entreprises et deux structures bénéficiant du soutien financier de ce fameux PIA. La journée revêtait un caractère exceptionnel en raison de la présence de Guillaume Boudy, Secrétaire Général pour l'Investissement, rattaché au Premier Ministre. *« Je tiens à rencontrer les acteurs locaux personnellement en y consacrant du temps »* a-t-il indiqué. Outre les présentations et témoignages de la matinée, le programme comportait également un après-midi de visites : BRGM, CNRS, AgreenTechValley et Greenpharma.

Rattaché au Premier Ministre, le Secrétaire Général pour l'Investissement, Guillaume Boudy, a exposé les grands axes du Programme d'Investissements d'Avenir dont la quatrième édition s'élève à 20 milliards d'euros au niveau national.

Des opportunités de développement

« Votre région présente de magnifiques opportunités de développement avec ses domaines d'excellence de l'agroalimentaire, de la santé et de la cosmétique, a estimé Guillaume Boudy. *Elle est aussi idéalement placée et préserve une taille et une qualité humaines »*. La région Centre-Val de Loire bénéficie du Programme d'Investissements d'Avenir, qui en est à sa quatrième édition, à la fois grâce aux dispositifs nationaux et par l'intermédiaire d'une enveloppe de 38 M€ financée à parité par l'État et la Région. Pour François Bonneau, président du Conseil Régional, le PIA doit *« favoriser l'accélération des mutations, en se plaçant à la jonction entre la volonté gouvernementale et les énergies des territoires »*.

Techniquement, le PIA peut représenter des montants de 300 K€ à 1,5 M€, dont 60 à 70% sous forme de subventions, le reste en avances remboursables.

Echographie et cosmétique

Plusieurs témoignages sont venus ensuite illustrer les différentes formes que peut prendre le PIA. Ainsi, l'entreprise tourangelle Vermon va-t-elle pouvoir agrandir son usine de fabrication de sondes échographiques et acquérir de nouvelles machines pour 1,256 M€ dont 733 K€ financés par le PIA.

Le directeur général de la Cosmetic Valley, Christophe Masson, a ensuite présenté le « *Beauty Hub* » de Chartres, l'accélérateur numérique dédié à l'innovation dans la filière maquillage et cosmétique. Il sera complété par un « *Beauty Fab* », atelier numérique de conception de prototypes, les deux structures pouvant ensuite rejoindre la maison internationale de la cosmétique qui devrait ouvrir en 2024 à Chartres.

Dans un domaine plus orienté vers la recherche et l'enseignement, axe important du PIA, des projets comme celui du « *Digital Learning Lab* » des universités de Tours et Orléans, et celui du Campus des métiers et des qualifications consacré au « *Patrimoine, métiers d'art et tourisme* », ont également été présentés. En Centre-Val de Loire, les investissements semblent avoir encore un bel avenir.

B.G.

La délégation a visité l'après-midi plusieurs entreprises et laboratoires dont le site du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

> *« Votre région présente de magnifiques opportunités de développement avec ses domaines d'excellence de l'agroalimentaire, de la santé et de la cosmétique »*
>
> *Guillaume Boudy*

Mobilité électrique et développement des bornes de recharge rapide sur autoroute : les réseaux électriques (Enedis et RTE) sont prêts

Plus de 500 000 véhicules légers électriques (VE) et hybrides rechargeables (VHR) sont en circulation en France après une année 2020 où les ventes ont été multipliées par trois. Pour répondre à ces nouveaux usages, Enedis apporte son expertise sur les 415 aires de services des autoroutes concernées par la loi[1] qui exige leur équipement en chargeurs de haute puissance, pour le 1er janvier 2023.

© Cyril Abad /Capa Pictures

Déployer des infrastructures de recharge sur autoroute pour accompagner le développement de la mobilité électrique

Les objectifs Européens et Français de réduction des émissions de CO2, peuvent compter sur un levier de taille avec le développement massif des véhicules électriques. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie a fixé l'objectif d'atteindre 5,3 millions de VE en France d'ici 2028. Dès à présent, le développement de bornes de recharge haute puissance sur les aires de services permettra de faciliter l'usage des véhicules électriques sur des trajets de longues distances. Pour mener à bien ce projet d'aménagement de bornes de recharge, Enedis et RTE ont mené conjointement une étude consacrée à l'équipement des autoroutes en infrastructures de recharge nécessaires dans les 15 prochaines années. L'objectif de ce travail était d'évaluer le dimensionnement des stations de recharge pour les véhicules légers, ainsi que les coûts de raccordement et d'adaptation des réseaux à prévoir.

Deux scénarios pour anticiper l'avenir

Deux scénarios (scénario de référence et scénario haut) sont étudiés jusqu'à l'horizon 2035 pour refléter des configurations susceptibles d'avoir un impact sur les besoins de recharge sur autoroutes. Sur l'analyse à horizon 2028, seul le scénario de référence fait l'objet d'une évaluation. Les deux scénarios reposent sur le même nombre de véhicules électriques en circulation (5,3 millions en décembre 2028 et 15,6 millions en 2035), qui correspond à l'hypothèse haute considérée dans le rapport RTE-AVERE de 2019. Trois points diffèrent entre ces deux scénarios possibles :

- L'utilisation des véhicules électriques pour la mobilité de longue distance
- La taille des batteries qui conditionne le besoin de recharge sur autoroute
- Le critère de dimensionnement des stations de recharge

[1] *Décret n° 2021-159 du 12 février 2021 relatif aux obligations s'appliquant aux conventions de délégation autoroutières en matière de transition écologique.*

Les réseaux de transport et de distribution sont prêts à s'adapter !

Du point de vue technique, le raccordement de ces stations de recharge représente une activité bien connue sur le réseau de distribution. Il s'agira, pour 80% de ces activités, de créer de nouvelles liaisons entre le réseau HTA (Haute Tension) vers les postes sources existants, ou bien de renforcer ces derniers à travers une mutation de transformateurs. Côté financier, c'est un investissement sur les réseaux de Transport et de Distribution qui se situera, à terme et selon les deux scénarios, entre 300 et 600 M€ sur l'échelle nationale, soit entre 0,3 et 0,6% des investissements programmés par les Gestionnaires de Réseaux de Transport et les Gestionnaires de Réseaux de Distribution.

Pour le besoin en électricité du développement de ces stations de recharge, là aussi, les estimations permettent d'être optimistes. Selon les deux scénarios, en 2035, les consommations effectuées sur ce domaine ne représenteraient qu'un maximum de 0,7% de la consommation d'électricité totale en France avec des « pics» à anticiper sur des moments spécifiques de l'année : week-end prolongés, vacances estivales …

© Enedis / Jean-Lionel Dias

Sur les autoroutes du Centre-Val de Loire, 30 stations sont concernées

Avec pas moins de 30 aires de services , réparties sur les grands axes autoroutiers de la région Centre-Val de Loire, les trajets de longues distances effectués en véhicules électriques s'annoncent plus accessibles. Aujourd'hui, déjà 8 aires sont équipées, principalement sur l'A11 et l'A10. D'ici le 1er janvier 2023, l'objectif est d'avoir raccordé 100% de ces 30 aires d'autoroutes pour accompagner une mobilité qui ne cesse de croître. En effet, depuis le début de l'année 2021, 1 véhicule vendu dans la région sur 10 est soit hybride rechargeable, soit électrique. Pour atteindre cet objectif, les équipes d'Enedis apportent leur appui. Toute la particularité de ce programme réside dans les délais sollicitant la coordination de l'ensemble des acteurs. Les équipes d'Enedis sont donc pleinement mobilisées dans la réussite de ce projet. C'est donc avec une nette augmentation de 20% du nombre total de VE/VHR par rapport au total du mois de décembre 2020, que la transition écologique se concrétise en Centre-Val de Loire.

Enedis vous accompagne dans vos projets

Particuliers, professionnels, entreprises ; Enedis vous accompagne dans vos projets d'installation de borne de recharge.
Plus d'informations sur https://www.enedis.fr/.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Campagne Magic 2021 : mieux connaître les sources et puits de carbone en région boréale

Du 14 au 27 août 2021, une campagne de grande envergure a été menée dans le Nord de la Norvège, de la Suède et de la Finlande afin de vérifier les inventaires de gaz à effet de serre dans cette région clé pour le cycle du carbone. Pilotée par le CNRS et le CNES, la campagne Magic 2021 mobilise dix-sept équipes venues de sept pays différents. Le Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement et de l'Espace (LPC2E) à Orléans fait partie des laboratoires mobilisés pour cette mission, avec ses instruments SPIRIT et SPECIES de mesures de particules chimiques.

Le dioxyde de carbone (CO2) et le méthane (CH4) sont les deux principaux gaz à effet de serre anthropiques, c'est-à-dire émis par les activités humaines. Afin de mieux connaître leur distribution dans l'atmosphère et les émissions associées, l'initiative Magic a été lancée en 2017.

Ce sont les hautes latitudes (au-delà de 66°N) qui sont soumises à un réchauffement plus rapide que la moyenne de la planète. Cette région boréale recèle d'importantes sources de méthane liées aux activités humaines (extraction et distribution de gaz et de pétrole) ou d'origine naturelle (zones humides, tourbières, lacs, hydrates de méthane) dont les émissions sont mal estimées. En effet, les mesures en continu y sont rares du fait de leur faible densité de population, de l'hiver boréal et des conditions météorologiques. Ainsi, du 14 au 27 août, la campagne internationale Magic 2021, pilotée par le CNRS et le CNES, a fait l'inventaire de ces gaz à effet de serre à proximité du cercle polaire, grâce à des instruments déployés au sol, à bord d'une vingtaine de ballons et de trois avions de recherche, véritables laboratoires volants.

© CNES / N. Tronquart

Étudier la distribution atmosphérique des gaz à effet de serre générés par l'activité humaine

La campagne Magic 2021, qui a profité de la tenue simultanée de la campagne de ballons stratosphériques Klimat 2021 du CNES à Kiruna (Suède), a donc eu pour objectif de mesurer les flux de gaz à effet de serre et notamment les émissions à la fois naturelles et anthropiques de méthane.

Sur cette mission, le laboratoire orléanais LPC2E a particulièrement mis en œuvre ses dispositifs d'étude SPIRIT (spectromètres de masse infra-rouge) et SPECIES (spectromètre infra-rouge à laser) embarqués. Ces équipements sont sous la responsabilité scientifique de Valéry Catoire, professeur à l'université d'Orléans et chercheur au LPC2E, présent tout au long de la campagne avec quatre de ses collègues orléanais : *« Nous récupérions l'air de l'atmosphère qui était acheminé vers nos instruments et les teneurs en gaz à effet de serre et polluants (monoxyde de carbone et monoxyde d'azote) étaient mesurées toutes les secondes (correspondant à un déplacement horizontal de 100 mètres de l'avion). Nous avons effectué cinq vols en avion et un en ballon. Le ballon s'est élevé jusqu'à 35 km c'est-à-dire jusqu'à la stratosphère. L'avion est quant à lui monté jusqu'à 8 km. À partir des résultats obtenus, nous allons étudier l'impact de la pollution humaine, et notamment des récents mégafeux, sur l'atmosphère terrestre. »*

Les données recueillies permettront en outre de préparer les futures missions spatiales françaises pour le suivi des gaz à effet de serre, lancées ces prochaines années : MicroCarb (mission française pour la mesure du dioxyde de carbone, 2023) ; IASI-NG (instrument français équipant les satellites européens Metop-SG pour la mesure de la composition atmosphérique et du climat, 2024) et Merlin (mission franco-allemande pour la mesure du méthane, 2027).

© CNES / N. Tronquart

Restaurateurs et hébergeurs, faites-vous accompagner par un des partenaires de l'ADEME pour un diagnostic gratuit et la conception d'un plan d'actions

• Sur la base de votre plan d'actions, le Fonds Tourisme Durable permet d'accéder à des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique. Les aides visent à : réduire et maîtriser les coûts fixes (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire) ; ancrer dans les territoires et la chaîne de valeur locale avec des produits de qualité (circuits courts de proximité et de qualité, synergies pérennes avec les acteurs du tourisme local et les producteurs locaux) ; favoriser l'engagement écologique comme un avantage concurrentiel et point de différenciation par la valorisation des démarches (outils de communication).

L'ADEME vous donne les moyens de vous engager pour :

développer les principes de l'alimentation durable (local, de saison, bas carbone…) ; accompagner les petits investissements dans le cadre de l'économie circulaire ; sensibiliser/former l'ensemble de l'écosystème : fournisseurs, salariés et clients.

L'U2P accompagne les entreprises artisanales pour la reprise

Organisation représentative des entreprises de proximité, l'U2P regroupe quatre grandes familles professionnelles : les artisans du bâtiment, les métiers de service et les métiers de bouche ainsi que les professionnels libéraux indépendants. Elle défend leurs intérêts et les représente dans les instances régionales que départementales, dont l'organisation et la gestion sont paritaires. Au niveau national, l'U2P représente 3 millions de TPE-PME soit les 2/3 des entreprises françaises.
En région Centre-Val de Loire, outre les professions libérales, l'U2P représente près du tiers des 56 000 artisans au cœur de l'économie réelle. Ses priorités portent notamment sur la formation et le soutien à l'économie locale. À ce titre, elle accompagne les entreprises artisanales sur le chemin de la reprise économique. L'U2P présentera des listes de candidats aux élections des chambre de métiers en octobre prochain.

Interview

Géraldine Ferteux, présidente d'U2P Centre-Val de Loire

« Les professionnels de proximité, acteurs du développement local »

Géraldine Ferteux préside l'U2P du Centre-Val de Loire depuis trois ans. Coiffeuse à Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire), elle est également présidente de la CNAMS Centre-Val de Loire et de l'union nationale des entreprises de coiffure 37/41.

L'Épicentre : Quelles sont les missions principales de l'U2P ?

Géraldine Ferteux : *L'U2P est l'une des trois organisations patronales représentatives au niveau national, régional et interprofessionnel. À ce titre, des représentants de l'U2P siègent dans toutes les instances paritaires comme le CESER, l'URSSAF, la Carsat, la CPAM, Pôle Emploi, les tribunaux de commerce, les conseils de prud'hommes, …etc.*
C'est notre rôle de représentation et de défense des intérêts de nos adhérents, mais nous avons aussi un rôle de promotion des métiers de proximité. Nous souhaitons favoriser un environnement économique, fiscal et social, propice au développement des entreprises que nous représentons.

Géraldine Ferteux, Présidente de l'U2P Centre-Val de Loire.

Quelles sont les priorités de l'U2P en région Centre-Val de Loire ?

G.F. : *L'une de nos grandes priorités est centrée sur la formation professionnelle et l'emploi. Nous intervenons auprès de tous les opérateurs de ce secteur pour développer la formation dans nos métiers et favoriser le retour à l'emploi des personnes en rupture avec le monde du travail. L'U2P est signataire du pacte régional économique et social et prend toute sa part dans le plan « un jeune, une solution ». Il faut savoir que les entreprises de proximité forment la moitié des apprentis du pays.*
L'autre grande priorité est de soutenir l'économie locale au travers des métiers de proximité.

De quelle façon l'U2P peut-elle soutenir l'économie locale ?

G.F. : *Du fait de notre présence au sein de toutes les instances économiques, sociales et juridiques, nous portons la voix des professionnels de proximité pour favoriser les conditions de développement au cœur de l'économie réelle. Par exemple, nous intervenons auprès des structures économiques régionales pour essayer d'amortir les effets de l'augmentation du coût des matières premières qui mettent en difficulté les métiers du bâtiment.*

Quels sont les domaines sur lesquels vous exercer une vigilance particulière pour la défense des professionnels de proximité ?

G.F. : *L'U2P est particulièrement attentive au projet de refonte du code de l'artisanat envisagé par le gouvernement. Nous veillerons à ce que la réforme ne remette pas en cause les principes de qualifications, de labels et brevets des différents métiers que nous représentons en intervenant auprès des élus et parlementaires.*
Nous menons aussi des combats contre la concurrence déloyale créé par de fausses activités artisanales ou le travail dissimulé. L'U2P souhaite également faciliter l'accès des professionnels de proximité aux marchés publics et aux financements européens en simplifiant les procédures.
Défendre les professionnels de proximité, c'est promouvoir une économie créatrice de richesses et d'emplois, source de cohésion sociale et actrice du développement durable.

Les engagements de l'U2P pour les élections des Chambres de Métiers

L'U2P s'engage avec conviction dans les élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) qui auront lieu du 1er au 14 octobre 2021.
La liste *« LA VOIX DES ARTISANS »* présentée par l'U2P est composée d'artisans issus de tous les métiers de l'artisanat, qui se mettront au service exclusif des artisans et ne braderont pas leurs intérêts au profit des grandes entreprises, à la différence des listes des organisations concurrentes.

Nous sommes 1 700 000 artisans en France, notre voix doit compter. C'est pourquoi, au-delà des combats déjà engagés par l'U2P, les candidats *« LA VOIX DES ARTISANS »* prennent sept engagements principaux :

- Nous assurerons un service de proximité à chaque artisan, au plus près de son lieu d'activité, par l'intermédiaire de la Chambre de niveau départemental et des commissions territoriales de proximité
- Nous garantirons une gestion performante des Centres de formation d'apprentis -CFA afin qu'ils répondent efficacement aux besoins en compétences des entreprises artisanales
- Nous mènerons une politique active de développement des activités artisanales dans le centre des villes et des villages
- Nous placerons au cœur de notre action la simplification des formalités administratives, notamment en défendant le principe d'une déclaration unique et simplifiée pour toutes les administrations
- Nous renforcerons l'accompagnement des artisans, des porteurs de projet et des créateurs-repreneurs d'entreprise artisanale
- Nous défendrons auprès des collectivités territoriales un aménagement commercial et urbain adapté à l'activité des artisans (régulation des ouvertures de grandes surfaces, stationnements en zone de chalandise) et qui ne fasse pas obstacle à leurs déplacements (restrictions de trafic et zones à faible émission -ZFE-)
- Nous mutualiserons les moyens des CMA pour optimiser le service aux artisans ; nous nous opposerons à la fusion des CMA et des CCI pour continuer à défendre les besoins spécifiques des entreprises artisanales

Tous mécènes !

Le mécénat d'entreprise n'est pas une idée neuve, mais il a considérablement évolué ces vingt dernières années. S'il fut longtemps pratiqué par les entreprises du CAC40 et plus généralement par les grands groupes parisiens, les PME s'en sont désormais saisies, y compris en région, comprenant l'intérêt d'un partage réciproque, de valeurs morales et de savoirs.
Peu à peu, l'idée fait donc son chemin ; d'autant que les ambitions des chefs d'entreprises sont souvent partagées par les salariés eux-mêmes, qui deviennent les ambassadeurs d'un engagement sociétal de leur entreprise dont ils sont fiers, et dont ils profitent légitimement en retour.
Détail de ce qu'est le mécénat, de ce qu'il peut apporter aux uns et aux autres, et de sa fiscalité… car il faut bien dire quelques gros mots !

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

© Léonard de Serres

© Ville de Blois - Joël David et Olivier Dennix

© Domaine national de Chambord Olivier Marchart

© Les Anooki - Ville de Blois Nicolas Wietrich

© Les photographies de Baloulumix

Depuis plus de cinquante ans, le festival de la Chaise-Dieu réunit les plus prestigieux musiciens de musique sacrée. Lorsque Clémence Deback en intègre l'organisation pour s'occuper du mécénat, elle se met en tête de bousculer les habitudes en allant solliciter, outre les grands groupes, les PME et TPE locales. La mission est d'autant plus ardue que les entreprises ne savent pas comment faire et restent persuadées que le mécénat n'est pas pour elles. *« C'est là que je me suis rendu compte du chemin à parcourir,* explique Clémence. *Les petites entreprises sont persuadées que le mécénat est réservé aux grands qui ont des moyens, humains et financiers ».*
Après avoir réussi son pari en Haute-Loire, Clémence Deback a créé de toutes pièces, l'outil qui semblait manquer au mécénat. Une entité qui fait le lien entre l'association et l'entreprise mécène, mais plus encore, entre les hommes et les femmes qui ont tant à partager. *« Il faut faire se rencontrer les gens,* poursuit Clémence Deback, *créer un lien et libérer les contraintes administratives. »*

Faire du bien et du gain

Ainsi est née en 2020, *« Esprit mécénat »*. Une équipe de six personnes qui constitue ce qui s'appelle depuis peu une *« entreprise à mission »* (elles sont 120 aujourd'hui en France). Le concept est récent et dit sans détour la volonté d'agir pour le bien collectif. Avec Aline Bouchard de la Poterie et Karine Prigent, ces trois orléanaises ont aussi développé leur plateforme digitale *« we »* et le programme qui l'accompagne *« dites we »*. La plateforme est une entrée en matière, un outil pour faire matcher l'offre et la demande. Sur cette plateforme sont présentés les projets, les besoins et les ambitions ; les chefs d'entreprises peuvent ainsi valider un choix en cohérence avec leurs envies. *« L'humain vient en plus du digital, s'empresse d'ajouter Clémence, car il faut ensuite que les gens se rencontrent, se parlent et construisent le projet commun »*. C'est là que le mécénat prend sa valeur.

Répondre à des besoins réciproques

Le mécénat s'exerce dans tous les domaines de la société ou presque, dès lors qu'il répond aux règles en vigueur. La santé, l'éducation et la culture sont les trois sujets majeurs, le sport est au pied du podium. La loi Aillagon, votée durant l'été 2003 va révolutionner le monde du mécénat et donner un bol d'air aux associations et institutions qui désormais vivent plus largement de leurs bonnes intentions.
La Loi LME, pour la modernisation de l'économie, autorise quant à elle la création de fonds de dotation. Une autre révolution dont vont se saisir un grand nombre de structures publiques, comme la ville de Bordeaux pour n'en citer qu'une.
« Les associations sont à leur façon des lanceurs d'alerte sur des sujets sociétaux, observe Clémence Deback. *Elles ont de surcroit une agilité que n'ont ni l'entreprise ni l'institution »*. Elles ont donc besoin les unes des autres, on le verra avec l'hôpital de Tours, le musée d'Orléans, le domaine de Chambord.
À Paris, la prestigieuse école Science-Po, finance par le mécénat ses sportifs de très haut niveau, et les grands groupes participent largement aux *« Écoles de la deuxième chance »* et au programme Espérance banlieue. *« Il s'agit d'embarquer les salariés dans autre chose que le business, et au-delà de la RSE et du bénévolat »*, poursuit Clémence. La crise sanitaire fut d'ailleurs un révélateur. Les collaborateurs veulent donner du sens à leur vie de travail. Ce sera sans doute l'un des effets positifs du COVID. Assister à un concert de Radio France ou un match de football, mais si en plus, on rencontre les musiciens et les sportifs, voilà une façon de sortir de la zone de connaissance du salarié.

Le mécénat, comment ça marche ?

Pour faire simple, il s'exerce sous trois formes principales.
- Le mécénat financier consiste à faire un chèque dont 60% du montant (66% pour les particuliers), sera défalqué des impôts. La très grande majorité des entreprises utilise ce canal.

- Le mécénat en nature est encore peu utilisé, mais s'affirme peu à peu. Il s'agit pour une entreprise d'offrir son cœur de métier en faisant don de produits qu'elle fabrique, ou de prestations de services. Un garage automobile par exemple met à disposition d'une manifestation sportive ou culturelle, une voiture logotée pour transporter les artistes ou les sportifs. C'est une ligne budgétaire en moins pour l'association qui ne rentre pas d'argent dans sa comptabilité, et un plus pour l'entreprise qui se fait connaître.

- Enfin, le mécénat de compétence, consiste à mettre à la disposition de l'association, un salarié pour quelques jours ou quelques mois. Cela suppose que ladite entreprise ait une certaine agilité et une grande stabilité de ses effectifs. Ce sont donc souvent des grands groupes qui le pratiquent. Orange, SNCF, La Poste ou ADP sont de celles-là. Elles détachent en général des salariés près de la retraite, forts d'une grande expérience, mais sans plus de perspective d'évolution, qui vont ainsi s'investir dans un secteur proche de leur compétence.

« L'essentiel tient à la personnalité du chef d'entreprise, observe Clémence Deback. *C'est lui qui souvent donne l'impulsion, fait les choix stratégiques qui vont initier la démarche du mécénat, quelle qu'en soit la forme »*. L'un de ces choix est l'objet du mécénat ; un tableau à restaurer, une association caritative à soutenir ou un club de sport à équiper. Enfin, se pose la question *« local ou national »* ? Le local a l'avantage d'impliquer l'entreprise dans des projets visibles par les salariés et les clients, et de participer à l'environnement naturel, autre qu'économique.

Pour l'histoire et l'architecture

Le « *Logis des Gouverneurs* », rue Malraux à Tours, est un bel exemple de mécénat dans lequel se rejoignent la culture et l'architecture. La SAT, société d'archéologie de Tours, que préside Yves Cogoluegnes, est en train de le faire restaurer pour qu'il devienne sa bibliothèque. 12 000 ouvrages historiques attendent avec impatience la fin des travaux, prévue au printemps 2022. Le chantier est aussi imposant que passionnant, et suppose des fonds conséquents que la SAT réunit progressivement par le biais du mécénat. Yves Cogoluegnes fait les comptes : « *Nous avons acheté le bâtiment 35 000 € à la ville. Le budget global pour la restauration est de 500 000 €, que nous réunissons par l'appel à la générosité des entreprises et des particuliers* ». Certes, la somme est conséquente, mais la SAT n'en n'est pas à son coup d'essai puisqu'elle avait déjà réhabilité l'ancienne chapelle romane St Libert (à quelques enjambées de là), pour en faire son siège. Le chantier avait coûté 1,3M€, mené sans encombre et pour un résultat exemplaire.

Si cette partie du Logis du Gouverneur n'est pas classée, le site est au cœur d'une zone protégée, ce qui rend l'exercice tout aussi délicat. D'autant qu'il ne sera gardé que l'enveloppe du bâtiment. La toiture a déjà été refaite, tout l'intérieur mis à nu et les deux étages seront prochainement reconstruits de toutes pièces. Au final, il y aura une salle de lecture en rez-de-chaussée et deux étages de rayonnages et de consultation. La façade sera ravalée et fera de cet endroit un site visible de tous, une vitrine pour l'histoire de la ville.

Nul doute que Charles VII, qui fit construire le bâtiment pour y abriter la famille royale, verrait d'un très bon œil cette opération de mécénat.

Les donateurs quant à eux, outre la défiscalisation qu'ils sont en droit d'espérer, pourront profiter indépendamment de la chapelle Saint Libert et de la bibliothèque comme lieux d'exception, pour organiser une réunion ou entendre une conférence historique. Une façon rare de s'inscrire dans l'histoire de la ville.

Charité bien ordonnée

C'est à un legs de la comtesse de Clocheville en 1880, que l'on doit la création de l'hôpital éponyme dans la bonne ville de Tours. À la mort de son fils Gatien, âgé à peine de 18 ans, elle choisit de faire don à la ville d'un hôtel particulier, dans l'idée qu'il soit aménagé pour accueillir les enfants malades.

Quatre siècles plus tôt, les Hospices de Beaune avaient été fondés par Nicolas Rolin, seigneur d'Autun, mais cette fois, « *dans l'intérêt de son salut…* ». Quoi qu'il en soit, les hôpitaux ont cette tradition de la charité chrétienne. Le CHU de Tours en profite naturellement, sans pour autant la cultiver outre-mesure. En 2016, Elodie Gaspard est recrutée pour s'atteler à la question, en structurant l'existant et en sollicitant de nouveaux donateurs.

« *Le mécénat a pour nous la vertu de permettre aux équipes médicales ou d'encadrement des enfants, de monter des projets pour lesquels l'hôpital n'a pas de ligne budgétaire, explique-t-elle. Il faut que le projet soit innovant, souvent dans l'idée d'améliorer l'accueil et la qualité des soins* ». Où l'on parle de décoration murale, de l'achat de casques de réalité virtuelle pour apaiser la douleur, de sport adapté en psychiatrie, et même d'outils de formation. « *Avec la crise sanitaire,* poursuit Elodie, *les fonds dont nous disposions nous ont permis d'acheter des tablettes pour que les enfants puissent contacter leurs parents en visio* ».

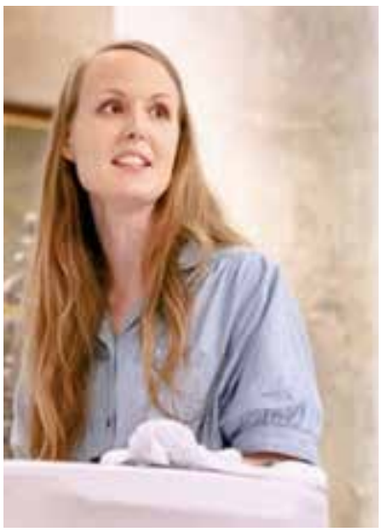

Elodie Gaspard.

Depuis 2016, un peu plus d'un million a été collecté, soit presque 300 000 € par an en temps normal. Les donateurs répondent ainsi aux projets présentés aux deux commissions annuelles, auxquelles participent des personnalités du CHU, mais aussi des chefs d'entreprises, ainsi que des associations et des représentants des usagers. Au final, c'est le conseil d'administration de la fondation qui tranche. « *Cet argent permet d'aller plus vite et de faire émerger des projets qui ne verraient pas le jour autrement* ».

Alors en échange, que peuvent attendre les mécènes ? Pas grand-chose à vrai dire. « *Je ne peux pas faire gagner de tours de scanner ou d'IRM,* s'amuse Elodie Gaspard, *tout au plus inscrire un nom sur une plaque. Mais ce n'est pas la renommée qu'attendent les mécènes de l'hôpital. S'ils donnent, c'est souvent en lien à des histoires de famille, poignantes et qui ne nécessitent rien d'autre que l'assurance d'avoir aidé des enfants* ».

On travaille bien entendu avec les associations comme ADEL pour l'oncologie pédiatrique, ou Saperlipopette, en ayant soin de ne jamais leur faire d'ombre.

> *« Je ne peux pas faire gagner des tours de scanner ou d'IRM »*

EDF

Quand l'histoire se lie au patrimoine, à l'art et à la culture, c'est l'équation parfaite du mécénat. Les entreprises qui soutiennent des programmations exceptionnelles permettent ainsi aux spectateurs d'embrasser les arts majeurs, musique, danse et comédie, auxquelles s'ajoute volontiers l'architecture.
À Chambord, la Caisse d'Épargne est de ces entreprises, mais aussi EDF et en particulier la centrale nucléaire de St Laurent-des-eaux. Pour le MOBE, Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement, EDF est aussi de la partie, notamment en accompagnement des projets pédagogiques du 4ème étage.

Jean-Paul Combemorel est directeur régional d'EDF et président de la fondation d'Orléans.

L'Épicentre : *Comment le mécénat a-t-il évolué avec le statut de l'entreprise ?*

Jean-Paul Combemorel : *Le mécénat est une volonté libre de l'entreprise. Même si l'État est majoritaire dans le capital, le mécénat est à la main de la gouvernance de l'entreprise. Sa fondation existe depuis quarante ans, et depuis toujours, l'équité et la solidarité sont dans les gènes de la maison. Autrefois, la fondation s'illustrait par des opérations à caractère culturel qui mettaient en avant les savoir-faire, notamment techniques d'EDF Recherche. Ainsi a-t-on participé au nettoyage des papyrus de Ramsès II et au nettoyage du Nil, grâce à des technologies que nous maîtrisions bien et qui se trouvaient ainsi mises en avant. Au-delà de la sauvegarde du patrimoine, se trouvait le soutien culturel d'artistes d'avant-garde correspondant à l'idée de modernité de l'entreprise. Puis EDF est devenu une S.A. à capital ouvert et ouverte à la concurrence. Elle a donc intérêt à montrer qu'elle est aussi présente sur les champs de la solidarité, y compris internationale avec les pays en développement, par le biais de tarifications particulières initiés et autorisées par J.-Louis Borloo.*
La fondation EDF permet de manifester ces engagements. Elle le fait aussi pour l'environnement et la biodiversité, objectifs majeurs depuis deux ans. Les laboratoires, et le monde académique nous questionnent sans cesse sur notre rapport à ces sujets.

L'Épicentre : *Comment sont décidés les projets ?*

J-P. Combemorel : *Le CA que pilote J.-Bernard Levy, président d'EDF, définit pour quatre ans les grands objectifs. On parle en millions d'euros, pour des thématiques qui font l'objet de nombreuses discussions. Transparence avant tout, bien sûr contrôlable par les services de l'État et en interne, et connu du personnel. La politique veut faire du mécénat, œuvre utile et déterminante dans lesquels le personnel se reconnaît et dont il est fier. On pourrait s'arrêter aux grands lieux d'excellence : MUCEM, Confluences, Louvre… mais l'ambition va bien au-delà. Depuis deux ans, l'action de la fondation nationale a une part de ses fonds remis aux onze délégations régionales. Les directions régionales disposent ainsi de ressources propres.*
Je préside le jury régional de validation qui se réunit une à deux fois par an, rassemblant des dirigeants d'EDF en Région et des salariés avisés dans certains domaines.
Ainsi EDF s'investit au CHRU de Tours pour du matériel de détection précoce du cancer des enfants.
Le bilan de la première année, pourtant COVID, est très positif, grâce à la réactivité que l'on doit à une très bonne connaissance du tissu associatif local et donc un véritable encrage. Cela nous garantit de placer au bon endroit, sans saupoudrer ni diluer. Cela veut aussi dire qu'il faut savoir dire non pour mieux cibler. On a ainsi validé une quinzaine de dossiers dans l'année et écarté autant.

L'Épicentre : *Quelles sont vos priorités ?*

J-P. Combemorel : *L'inclusion sans doute, le soutien aux populations les plus précaires, l'aide alimentaire pour les étudiants, les restos du cœur en Indre-et-Loire. Mais aussi l'éducation, les projets porteurs d'innovation, donc ciblée jeune génération, ponctuels ou pérennes comme l'école de la deuxième chance à Orléans et Tours-Blois qui a créé son Lurning-Lab à Tours.*
Et enfin bien-sûre, l'environnement et les initiatives qui vont dans le sens de la préservation de la biodiversité. Exemple avec la LPO en Touraine et la restauration d'habitats de certaines espèces en difficulté, ou le partenariat avec le MOB pour l'animation du contenu pédagogique.

L'Épicentre : *Vous pratiquez le mécénat de compétence ?*

J-P. Combemorel : *Oui bien-sûr, on avance dans cette voie très valorisante, en bonifiant certains parcours de fin de carrière. Cela fait sens pour la structure bénéficiaire et pour le salarié qui peut donner des compétences et donner du sens à ces dernières années de carrière.*

> *“Depuis deux ans, l'action de la fondation nationale a une part de ses fonds remis aux onze délégations régionales”*

Derrière ce mur, 500 ans d'histoire

Vous souvenez-vous des crues de l'année 2016 ? L'eau de la Loire et du Cosson avaient envahi le domaine de Chambord et léchaient les tours du château. Une attaque inédite qui allait laisser des traces, pour certaines indélébiles. *« Le mur d'enceinte du domaine a particulièrement souffert,* explique Cécile Anger, cheffe du service marque et mécénat de Chambord. *Il a fallu engager sans attendre un programme de restauration pour l'ensemble des 32km de pierre ».* Ce n'est certes qu'un mur, mais un mur classé au titre des monuments historiques. Il faut donc le remanier à la façon du XVIème siècle.

Pour l'occasion, c'est un chantier solidaire qui a été imaginé. Un premier marché public, comportant une clause de 20% d'insertion, a été remporté par l'entreprise Lefevre.

Un second marché avec une clause élevée à 100% d'insertion a été remporté par l'association Acta Vista. Les salariés qui travaillent sur le chantier sont des demandeurs d'emploi pour la plupart ou des réfugiés politiques.

Une motivation supplémentaire pour les mécènes de ce projet. Leur soutien est essentiel, car à 1 000 € le mètre linéaire, le chantier sera aussi long qu'indispensable. Certaines entreprises choisissent les dons en nature, comme Lafarge-Holcim qui offre la chaux nécessaire. D'autres leur préfèrent le numéraire. C'est le cas de la fondation Malatier-Jacquet, du nom de son fondateur banquier et érudit. Le fruit de la vente des œuvres d'art, collectionnées de son vivant, alimente désormais certains projets des châteaux de Versailles et de Chambord.

« Nous essayons aussi de développer les partenariats territoriaux, poursuit Cécile Anger. *Les entreprises s'investissent en fonction de leur cœur de métier et peuvent en retour, faire profiter leurs salariés et partenaires de rendez-vous culturels inédits, concerts ou représentations théâtrales ».*

Pour faire connaître l'étendue de ses projets, Chambord a organisé une première soirée des mécènes du Val de Loire en 2019, qui sera prochainement renouvelée. On parle en ce moment du mur, mais aussi du potager des écuries et de son extension sur la *« parcelle des Casernes »*, pour la culture de légumes biologiques conduits en permaculture.

© Domaine national de Chambord

© Domaine national de Chambord - Olivier Marchant

Jardins potagers, Domaine national de Chambord.

« J'ai failli tuer Mona Lisa »

C'est ce qu'a dit le pilote de chasse qui évita de justesse d'écraser son avion sur Chambord. Le 22 juin 44, abattu en plein ciel, il sauve ainsi la formidable collection nationale d'œuvres d'art qui avaient été transférée dans le château royal. Delacroix, de Vinci et quelques autres ont ainsi été sauvés. *« Trois salles d'une exposition mémorielle rappellent aujourd'hui cette histoire, explique Cécile Anger. Pour la partie muséale aussi, des fonds sont nécessaires. Une façon de faire connaître l'histoire de Chambord au-delà de la Renaissance et de faire revenir les visiteurs pour de nouvelles découvertes ».*

Il faut plus de 20M€ pour boucler le budget annuel de Chambord. Fonctionnement et investissement sont incontournables pour entretenir et faire vivre un tel patrimoine. Cette somme est obtenue à 92% par l'autofinancement du domaine (année 2019), à partir de ressources propres, parmi lesquelles la billetterie, la location d'espaces, le mécénat et les licences de marque.

Opéra de TOURS, la reconquête

Dans un budget qui avoisine les 6M€, le mécénat ne représente qu'un faible pourcentage dans le fonctionnement et les investissements de l'Opéra de Tours. Le travail de prospection revient à Margaux Sulmon, chargée du mécénat et de la communication. *« C'est un travail de fond que nous renforçons, dit-elle, d'autant que le COVID nous a fait très mal »*.

Le mécénat est principalement l'affaire des entreprises, même si quelques particuliers passionnés prennent aussi part à l'effort collectif. *« Elles s'engagent à l'année, poursuit Margaux, souvent par une convention, et soutiennent ainsi la saison complète »*.

La contrepartie est évidente : des places bien situées, des concerts en famille, une soirée d'entreprise avec la totale : découverte des cintres, de la machinerie et des corps de métier qui animent le théâtre.

Mais l'institution va plus loin dans le rapprochement à l'entreprise. Le chef de l'orchestre symphonique de la Région Centre-Val de Loire, Laurent Campellone, également directeur administratif de l'Opéra, tient régulièrement une conférence intitulée *« direction d'orchestre et management »*. Le rendez-vous se tient au sein même de l'Opéra ou dans l'entreprise. *« On envisage aussi de proposer des concerts dans l'entreprise,* poursuit Margaux, *des soirées musique et vin et pourquoi pas de louer l'opéra, une salle magnifique de 900 places »*.

© Les photographies de Bajoulumix

Recherche fleuriste désespérément !

Il n'y a pas de profil type des entreprises partenaires. Ce cercle très ouvert comprend des banques, des résidences senior et toutes sortes de PME de l'industrie. Si la Caisse des dépôts soutient, il est vrai, les saisons depuis longtemps, le Crédit Agricole, la clinique St Gatien, ou plus étonnant encore CYFAC, une entreprise de cycles, et le Domaine de Montoray, pérennisent un mécénat tant financier qu'en nature parfois.

D'ailleurs Margaux Sulmon ne manque pas l'occasion de dire qu'elle cherche une nouvelle voiture pour transporter les musiciens, et un fleuriste pour accueillir les artistes !

Des artistes sensibles aux actions que mène l'Opéra grâce parfois à ces dons. *« On mène des actions culturelles et éducatives qui comptent beaucoup dans la vie de l'orchestre. On travaille avec un grand nombre d'associations, grâce auxquelles et pour lesquelles on fait venir des publics particuliers, personnes handicapées qui habituellement ne peuvent assister à une représentation classique »*.

L'Opéra de Tours a récemment initié un cercle de mécènes réservé cette fois aux particuliers. Les dons sont de 100€, ou 150€ en duo, avec des invitations aux avant-premières, le cocktail et visite des coulisses.

Cold case au Musée

L'une des œuvres majeures du peintre espagnol Diego Velázquez, est sa représentation de Saint Thomas. Le portrait de l'apôtre a fait, au musée des Beaux-Arts d'Orléans, l'objet des études les plus fines, pour ne pas dire scientifiques, avant de pouvoir être restauré, et ce, grâce au mécénat d'une entreprise locale.

Appelé à la cour du Roi Felipe IV, cet artiste majeur du 17ème siècle sera l'inventeur du naturalisme, expression que tout le monde cherche à cette époque. Plusieurs fois restauré, sans les précautions et les égards qui lui sont dus, cette toile cherchait un nouvel éclat dans la collection du musée des beaux-arts à Orléans. Et c'est le mécénat qui aura permis cette prouesse, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Radiographie, réflectographie et infrarouges, toutes les techniques disponibles ont été utilisées pour révéler les sous-couches de cette toile.
« Le chef d'entreprise Pascal Grégoire fut le premier à se positionner pour participer à cette aventure, se souvient Olivia Voisin, conservateur et directrice du musée. *Mais le passionné d'art nous a suggéré un challenge en retour : expliquer au public les dessous de l'enquête scientifique et artistique qui aura été menée pour restaurer la toile ».* C'est dans cette optique qu'a été construite l'exposition entièrement consacrée à cette œuvre du maître. Comme un véritable cold-case, à côté des toiles sont présentées les radiographies et les études faites par le commissaire de l'exposition Corentin Dury. *« Où l'on voit que le mécénat n'est pas qu'un chèque et une défiscalisation,* insiste Olivia Voisin. *C'est une passion pour certains, une façon de faire passer des valeurs, et de partager avec le public, et là en l'occurrence avec ses salariés ».*
Si le mécénat ne représente qu'une part anecdotique pour les musées d'Orléans, il est tout de même indispensable de revenu, et plus encore une façon incontournable d'étoffer ses collections. À ce propos, Olivia Voisin rappelle les trois façons de donner de son vivant : *« La première consiste à donner sans retour. Les œuvres passent alors par la commission régionale d'acquisition qui valide le bien-fondé et la provenance de l'œuvre. La seconde est la donation. L'œuvre est estimée et la valeur est défiscalisable à hauteur de 66% à valoir sur ses impôts ou sur l'IFI, et reportable 5 ans. Enfin, existe le don sous réserve d'usufruit, une façon de donner par un acte notarial, mais en gardant l'œuvre chez soi ».*

Le musée d'Orléans enrichit ainsi sa collection d'une vingtaine d'œuvres par an grâce aux différentes formes de mécénat.

Une heure avec Velázquez
Il aura suffi d'une heure pour que Pascal Grégoire, patron d'IT&M Région, entreprise de l'intelligence télécom, tombe amoureux du Saint Thomas, de Velàzquez. *« À l'occasion d'une réunion d'un club de dirigeants, un historien de l'art nous explique comment discerner une simple toile, d'un chef d'œuvre ».* Le sujet se rapproche évidemment de l'art subtil d'identifier une perle dans ses effectifs. Peu après, le musée des Beaux-Arts d'Orléans entretient ces mêmes chefs d'entreprises de l'intérêt partagé du mécénat. Pascal Grégoire réfléchit vite et fait acte de candidature pour la restauration du Saint Thomas. IT&M grille même la politesse à une grande entreprise régionale qui aurait aimé en faire autant. *« Le mécénat est tradition à Orléans. Le musée des Beaux-arts a même été créé au 19ème siècle et ses collections constituées grâce à la générosité des orléanais ».* À l'entendre, on comprend que Pascal Grégoire est un amateur éclairé, qui de surcroit aime partager son enthousiasme. Raison pour laquelle il fait ce mécénat. *« On ne parle pas de sommes exorbitantes,* précise-t-il. *Suffisantes pour faire quelque chose de bien et d'indispensable, raisonnable pour être compris et partagé avec les salariés de l'entreprise ».* En l'occurrence, lorsque le St Thomas est sorti des ateliers, c'est en compagnie de l'ambassadeur d'Espagne en France que la soirée s'est déroulée, avec dévoilement de la toile, explications et animations diverses. *« Nous sommes tous associés à cet événement,* ajoute Pascal, *et l'on sait que ce chef d'œuvre est aujourd'hui vivant et présenté au public, un peu grâce au travail de chacun de nous ».*

Conclusion de la directrice du musée, Olivia Voisin : *« Certes, cette restauration se serait faite sans IT&M, mais il est tellement bon de partager avec des gens, ce qu'ils veulent vraiment partager ».*

> *« Expliquer au public les dessous de l'enquête scientifique et artistique qui aura été menée pour restaurer la toile »*

PUBLI INFORMATION

Club des mécènes du patrimoine : l'humain en partage

En Indre-et-Loire, le club des mécènes de la Fondation du Patrimoine vient d'être constitué, avec l'objectif affirmé de partager des valeurs fortes et de soutenir la préservation d'un patrimoine de proximité commun.

Ils sont dirigeants d'entreprises dans le BTP, l'assurance, l'informatique ou l'énergie. Qu'importe aussi leur taille, ETI, PME ou TPE, ils ont en partage un attachement fort au patrimoine local ; au point d'en faire une valeur qu'ils développent en marge de leur activité professionnelle, et souvent même dans le cadre de leur entreprise.
Ils sont souvent mécènes individuellement, et ont choisi d'aller plus loin encore, en s'engageant au sein du « *club des mécènes du patrimoine* » d'Indre-et-Loire.
Le 25 juin dernier, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine (qui fête cette année son 25ème anniversaire), ce club a officiellement été créé. « *L'objet est la préservation et le rayonnement du patrimoine local,* explique Olivier Leclerc, délégué départemental de la Fondation du patrimoine d'Indre-et-Loire. *Il regroupe des entreprises qui veulent montrer leurs valeurs et leur attachement à cette histoire qui fait tout le caractère de la Touraine.* »

Des projets très divers
Placé cette année sous la présidence de Grégory Lahoute-Bessieres, le club des mécènes se réunira régulièrement pour débattre et choisir les projets que les entreprises membres décideront d'accompagner ensemble. « *Il ne sera pas toujours question de bâtiments emblématiques comme les châteaux ou les églises, classiquement traités par la Fondation du patrimoine, insiste le président. Mais aussi de lieux ou d'objets remarquables représentatifs de notre région et de son histoire* ».
Et ça tombe plutôt bien puisque la Touraine n'en manque pas : ici une éolienne Bollée, là une serre métallique de type Eiffel, des jardins magnifiques avec des roseraies, une voiture Roland Pilain ou Facel Vega et même pourquoi pas, une tombe dessinée par l'architecte Hector Guimard, grand nom de l'Art nouveau qui se fit notamment connaître par les entrées du métropolitain parisien. Avec ses fonds propres, le club des mécènes du patrimoine d'Indre-et-Loire sera maître de ses choix.

Le renouveau de ces lieux emblématiques se fera en partenariat bien sûr avec des institutions publiques, les musées ou les associations. « *Le but est de leur donner plus de visibilité et de vie, poursuit Olivier Leclerc, et qu'ainsi ils entrent dans la vie quotidienne et renforce la fierté des tourangeaux* ».

Adhérer, une question de conviction
Le club compte à ce jour neuf membres fondateurs*. Les entreprises qui le souhaitent peuvent bien sûr les rejoindre, moyennant une cotisation annuelle de 800 € après réduction d'impôts**. Au-delà du réseau que constituent entre eux les adhérents et la convivialité associée, ils partagent leur passion dans le cadre de visites, de conférences, affirment leur ancrage local aux yeux de leurs clients et de leurs salariés. « *Pour l'entreprise c'est aussi le soutien à une cause partagée et une façon d'être acteur du rayonnement du département* ».

** Le noyau fondateur du club des mécènes d'Indre-et-Loire : BV2I, EDF Commerce, Groupama, Jérôme BTP, L'Hémicycle, le Cercle digital, Aethica, la Fondation du Patrimoine*
*** Réduction d'impôts de 60% de l'adhésion dans la limite de 0,5°/°° du chiffre d'affaires soit un coût réel de 800 € pour une adhésion de 2000 € par an*

FONDATION DU PATRIMOINE

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, notre Fondation est le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle.
Grâce au soutien des donateurs et de nos bénévoles partout en France,nous fédérons les énergies publiques et privées pour que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de dialogue, de découverte, d'éducation et de lien.
Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière.

Rejoignez-nous !

Contacts :
37 - Olivier Leclerc : 06 84 85 83 82 - olivier.leclerc@fondation-patrimoine.org
41 - Olivier de Vallois : 06 76 87 41 15 - olivier.devallois@fondation-patrimoine.org
45 - Bernard Vella : 06 09 68 08 81 - bernard.vella45@gmail.com

Fondation du patrimoine Centre-Val de Loire, 23 avenue de la Libération, 45000 Orléans
02 38 24 34 21 - centrevaldeloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Un nouveau musée pour la faïencerie de Gien

Le musée de la faïencerie de Gien fait peau neuve pour mieux mettre en avant son savoir-faire ancestral et ses 200 ans d'histoire. Un nouveau site à découvrir fin octobre, à l'issue de la première phase de travaux.

Il y a du nouveau du côté de la faïencerie de Gien ! Son musée, créé dans les années 80, fait peau neuve : il sera enfin à la hauteur de la réputation de la vénérable bicentenaire, créatrice, notamment, des fameux carreaux du métro parisien. Le projet qu'imaginait le PDG, Yves de Talhouët, il y a déjà cinq ans, se dessine. D'un montant de deux millions d'euros, pris en charge par les collectivités locales (Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret, Communauté de communes giennoises, Ville de Gien…), le projet prévoit la rénovation de l'ancien bâtiment et la mise en place d'une nouvelle scénographie, sur trois étages, pour valoriser une centaine de pièces remarquables mais aussi, et surtout, l'histoire de la faïencerie et son savoir-faire.

© Faïencerie de Gien

Yves de Talhouët, PDG de la faïencerie de Gien.

Mettre en lumière un savoir-faire artisanal

Jusqu'à présent, le musée occupait un seul niveau d'un grand bâtiment. Le choix avait donc été fait de privilégier l'exposition de pièces exceptionnelles. *« Cela en faisait un musée de spécialistes et il ne permettait pas de parler de l'histoire de la faïencerie, commente Yves de Talhouët. Beaucoup d'aspects manquaient. Le projet consiste donc à rénover l'ensemble du bâtiment qui abrite aujourd'hui le musée pour l'agrandir considérablement en lui dédiant deux niveaux supplémentaires. Il contiendra toujours des pièces de grande qualité produites par la faïencerie, autant de preuves de l'art de vivre à la française. Mais il permettra également aux visiteurs d'apprécier l'histoire (industrielle, économique, humaine et sociale) des 200 ans de la faïencerie. »* Le PDG souhaite aussi mettre en avant le processus de fabrication de la faïence et lier les pièces qui peuvent être admirées dans le musée aux gestes ancestraux des artisans : *« Nous souhaitons mieux expliquer à nos visiteurs comment notre faïence est fabriquée. Tout est conçu à Gien, tout commence par un mélange de minéraux et se termine par un produit fini. Nous souhaitons mettre en lumière tout notre savoir-faire, montrer le côté pédagogique de notre travail aux adultes comme aux plus jeunes. »*

La première phase de travaux s'achèvera fin octobre et donnera lieu à une inauguration. Le bâtiment sera alors complètement rénové : toiture ; façade ; fenêtres ; luminaires ; accès pour les personnes à mobilité réduite. Au premier étage, une nouvelle salle de 300 m² présentera, dans un second temps, les œuvres uniques créées à l'occasion du bicentenaire de la faïencerie (en 2021). Trois artistes et trois designeuses mode ont en effet réalisé des œuvres exceptionnelles uniques. Des pièces emblématiques ont été rééditées. Des produits seront présentés, classés par thématique, dans des niches tout au long de la salle. Enfin, le processus de fabrication, divisé en 20 étapes, sera expliqué en photos. Une salle matières permettra aux gens de toucher les ingrédients (sable, argile, kaolin…) entrant dans la composition de la faïence. Au dernier niveau, deux studios permettant d'accueillir des artistes en résidence et une salle d'études seront créés.

Si l'ancien musée recevait environ 15 000 visiteurs par an, l'objectif des dirigeants est de doubler sa fréquentation d'ici cinq ans. *« La visite du musée doit s'inscrire dans le programme des tour operators,* espère Yves de Talhouët. *Notre établissement est une des attractions essentielles de Gien. Cette notoriété naturelle nous aide. Le nouveau musée va montrer notre niveau d'exigence de qualité et à quel point notre savoir-faire est exceptionnel. Nous travaillons pour la ville de Gien mais aussi pour tout le territoire. Nous avons franchi une étape vraiment qualitative. Nos objectifs sont largement atteints. Ce sera au public de juger ! »*

© Faïencerie de Gien

© Faïencerie de Gien

> *« Le nouveau musée va montrer notre niveau d'exigence et à quel point notre savoir-faire est exceptionnel »*
>
> *Yves de Talhouët*

Le patrimoine à l'honneur !

« Portraits de monuments : la mission héliographique de 1851 » s'installe du 3 juillet au 31 octobre 2021 au Cloître de la Psalette.

Cet été et jusqu'à fin octobre, le Centre des monuments nationaux et la Médiathèque du patrimoine et de l'architecture présentent à Tours une exposition consacrée à la mission héliographique de 1851. L'occasion de découvrir une partie de l'histoire de France et de son patrimoine.

Créée en 1837 pour inventorier les édifices du passé, témoins de l'histoire nationale et pouvant à ce titre bénéficier d'une subvention de l'État, la commission des monuments historiques fait appel en 1851 à cinq photographes pour parcourir les routes de France et recueillir des épreuves photographiques des monuments en péril ayant souffert des outrages du temps et des destructions de la période révolutionnaire. Une quarantaine de ces photographies ont été sélectionnées pour leur qualité artistiques et leur représentativité de la commande et sont exposées en ce moment au Cloître de la Psalette. L'occasion, pour petits et grands, de découvrir cet évènement fondateur de l'histoire de la photographie, dont la chronologie est retracée tout au long de l'exposition. Et de parcourir les galeries du Cloître de la Psalette, connues pour une architecture qui illustre à merveille le passage progressif du style gothique au style Renaissance. À ne pas manquer !

Infos pratiques
• Adulte plein tarif : 3,50 €
• Tarif groupe : 3,00 €
Gratuit pour les - de 26 ans et toutes les personnes bénéficiant de l'abonnement Passion Monuments.

Centre Mérovée : Greffes capillaires et soins esthétiques à Vendôme

On a visité pour vous Le Centre Mérovée. Situé au Clos du Cèdre à proximité immédiate de Vendôme, ce centre médical tout confort est spécialisé dans les greffes capillaires, la médecine morphologique anti-âge et les soins esthétiques. Un espace sauna détente complète l'offre.

Le Clos du Cèdre se distingue par un élégant manoir du XIXe de style néo-gothique et de chambres tout confort avec salle de consultation, sauna et cabines esthétiques. À l'arrière, un parc arboré accueille le centre de greffe et soins médicaux ainsi qu'une piscine chauffée. Ce lieu propice au repos et au bien-être entend fournir à ses patient(es) des soins pointus et de haute technicité.

Wendy, en charge de l'offre de soins du Centre Mérovée nous présente les soins proposés :
• la micro-greffe capillaire dernière génération (FUE et méthode CHOI)
• l'épilation laser diode vise l'épilation définitive.
• la cryolipolyse permet l'élimination des cellules graisseuses par le froid
• la technologie Mésogreffe capillaire de Rigenera © consiste en l'injection de cellules autologues pouvant s'apparenter à des cellules *« souches »* progénitrices. Innovation efficace pour la prévention et en traitement de la chute de cheveux.

Ces différents soins sont tous réalisés après une consultation médicale, par l'un des médecins spécialisés du Centre Mérovée.
Le constat actuel est simple : de nombreuses personnes partent à l'étranger pour bénéficier de greffes capillaires ou soins esthétiques moins onéreux mais également pour faire du tourisme. Dès lors, la volonté des deux fondateurs du Centre Mérovée est de conjuguer une offre médicale sérieuse à tarification raisonnable, et patrimoine culturel local de la région. Le Centre Mérovée propose ainsi des soins réalisés dans le respect des normes médicales françaises et dans un lieu d'exception.

Tarifs : Devis après consultation (entre 30 et 50 euros). Sur rendez-vous.

Centre Mérovée
17 Route de Paris, 41100 Saint-Ouen
Tél.02 36 45 80 57 • contact@centremerovee.com
www.centremerovee.fr

Tout part d'une rencontre avec… La Cuvée litteraire 2021 de l'Espace Culturel !

Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

Les jeudi 23 et vendredi 24 septembre à 19h30*, avec mon équipe de libraires, nous vous présenterons notre cuvée littéraire 2021… Quelques 25 romans vous seront présentés sur les quelques 500 qui s'annoncent pour cette rentrée littéraire 2021. Nous en avons lu des dizaines mais ne vous présenterons que ceux pour lesquels nous avons eu un coup de cœur. Nos choix seront éclectiques, parfaitement subjectifs et assumés. Nos libraires aiment les auteurs, les écritures, les histoires, les éditeurs… et les lecteurs ! A vous aussi de nous dire vos emballements, vos coups de gueule, vos espoirs !

**Les consignes sanitaires en vigueur seront appliquées, le nombre de places sera limité, réservez dès maintenant la date qui vous convient, auprès de nos hôtesses, ou par téléphone au 02 54 56 28 70.*

« Seule en sa demeure »

de Cécile Coulon (L'Iconoclaste)

Cécile Coulon nous transporte au XIXe siècle. Nous allons nous couler dans les pas d'Aimée qui vient d'épouser Candre Marchère. Elle va chercher sa place dans la grande demeure tenue par la puissante servante, Henria. Comment est décédée la précédente épouse ? Pourquoi le jeune Angelin est-il si silencieux et énigmatique ? Forcément Daphné Du Maurier et son Rebecca nous viennent à l'esprit. Alors oui comme dans ces romans, la nature est omniprésente et les métaphores y sont toutes rattachées. Mais l'intrigue est menée de façon très actuelle, trouble, et ce beau roman se lit avec bonheur. Jusqu'au bout, avec une fin surprenante !

« Mon mari »

de Maud Ventura (L'Iconoclaste)

Voilà un premier roman à ne pas rater. La couverture aide déjà à remarquer ce roman. Une belle femme endimanchée attend au coin de sa parfaite fenêtre. On se croirait dans Desperate Housewives. *« J'aime mon mari comme au premier jour, d'un amour adolescent et anachronique. (…) La passion des débuts ne s'est jamais transformée en un doux attachement. »* Le cadre est posé dès les premières lignes. Une femme va nous raconter son quotidien, au jour le jour, pendant une semaine. Elle aime son mari. Follement. Il est le centre de sa vie. Il est toute sa vie. Elle nous amuse, inquiète, agace, surprend en nous racontant par le menu une vie conjugale plutôt inquiétante. Tout va crescendo et quand arrive dimanche, c'est une fin époustouflante qui nous cueille !

« Le voyant d'Etampes »

de Abel Quentin (Les éditions de l'Observatoire)

Après le premier roman, Sœur, nous attendions avec impatience le deuxième de ce jeune auteur qui était venu à l'Espace Culturel enchanter son auditoire. Il nous plonge dans une fiction qui distille tellement d'éléments de réel qu'on y croit dur comme fer. Le héros, « J'étais devenu un de ces retraités qui boivent seuls et s'incrustent dans les conversations », essaie de terminer sa thèse sur un obscur Robert Willow, poète américain de son état qui trouva une mort précoce sur les routes de France en 1960. S'en suit le portrait drôle, désabusé, acide de toute une génération au travers de ce personnage alcoolique « la bière, c'est la déglingue de proximité », accusé de terrorisme intellectuel, et qui expérimente une véritable chasse à l'homme sur les réseaux sociaux.

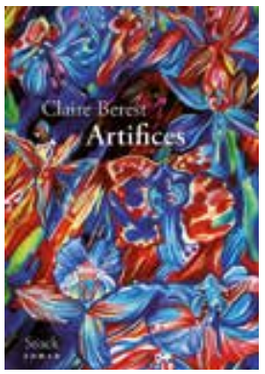

« Artifices »

de Claire Berest (Stock)

Il faut lire le dernier opus de cette autrice remarquable qui est déjà venue plusieurs fois présenter ses romans à l'Espace Culturel. Les personnages ? Abel Bac, flic récemment mis à pied. Camille, une collègue, qui ne le lâche pas. Elsa, une voisine étrange. Et un cheval retrouvé dans un musée. Des indices égarent Abel pris au piège dans une vengeance qu'il a essayé d'oublier depuis longtemps. Et puis très vite s'impose une artiste célèbre, une figure au visage inconnu. Il sera donc question d'art contemporain, et, au passage, des performances de Marina Abramovic. *« Est-ce qu'un spectateur comprend tout ce que l'on a fait pour lui ? Et combien on l'aime. »* Impossible de lâcher ce roman qui se lit comme un thriller.

« Le fils de l'homme »

de Jean-Baptiste Del Amo (Gallimard)

L'auteur nous offre un roman puissant à l'écriture implacable. Les descriptions sont sublimes. L'intrigue ne laisse aucun répit au lecteur. On suit trois personnages : un père qui revient après une longue absence, une mère qui a tenu la barque avec leur jeune fils et qui ne reconnait pas cet homme sombre. Lequel les emmène aux Roches, les lieux de son enfance. On apprend comment la haine et le ressentiment du grand-père ont germé dans le père de cet homme au bord de l'implosion. C'est un livre sur *« La folie des pères si longtemps contenue, le poison transmis aux fils d'une génération à l'autre. »* Et une fin inexorable.

« Un tesson d'éternité »

de Valérie Tong Cuong (JC Lattès)

On peut tout enfouir, et tout construire sur n'importe quel terreau. Tant que rien ne vient faire bouger l'édifice parfait qui recouvre le tout, on peut avoir l'illusion que ça tiendra vaille que vaille. Ana est un personnage bouleversant et tragique. Sa vie vacille quand son fils parfait est arrêté et jugé pour faits de violence. Remonte alors à la surface son enfance et son adolescence sacrifiées par tant de violences qui auraient dû rester enterrées. Sa famille, son couple, ses croyances se trouvent ébranlés . Une écriture sans artifices, efficace et juste, nous emmène vers une fin foudroyante.

« Son empire »

de Claire Castillon (Gallimard)

Dans *« Ma grande »* Claire Castillon avait dressé le portrait d'un homme maltraité jusqu'à l'insupportable par son épouse perverse. C'est lui qui racontait cet enfer, et comment il ne regrettait pas son crime. Ici, dès l'incipit on comprend le point de vue inédit *« Il la kidnappe. Comme un tour de magie. Je perds ma mère. J'ai sept ans. »* C'est donc une fillette qui va raconter ce qu'elle voit, entend, ressent face à une mère sous emprise, subjuguée par un homme jaloux et paranoïaque et dont elle prend toujours la défense. L'enfant, elle, comprend la situation et assiste au naufrage inéluctable. Encore une fois, le réalisme absolu est de mise. C'est prenant, impossible à lâcher.

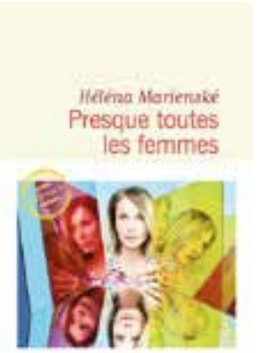

« Presque toutes les femmes »

de Héléna Marienské (Flammarion)

Héléna Marienské, c'est Nathalie Galan. Et inversement. L'une écrit, quand l'autre est restée enfouie. L'autre resurgit à l'issue d'une dépression sévère qui aura duré deux ans. L'une était venue nous parler de son irrésistible roman *« Les ennemis de la vie ordinaire »*, il y a déjà cinq ans, maintenant on comprend un si long silence. L'autrice raconte ici, avec tendresse, indulgence et lucidité, sa vie extraordinaire (entre études à la Sorbonne et carrière de CocoGirl) et (presque) toutes les femmes qu'elle a aimées, de son amoureux de 7 ans qui se révèla être une petite fille, à Albertine l'intouchable, en passant par une Mamée adorée ou une Madame Michelangeli, LA femme de sa vie, autrement dit son analyste. Un vrai plaisir de lecture !

Votre mutuelle santé,

comme votre assiette, *équilibrée et à votre goût !*

100 % **adaptée à vos besoins**

100 % **modulable**[1]

100 % **bon pour le budget**

100 % **santé**

0 % **d'avance de frais**[2]

150 € offerts[3]

sur votre contrat Santé

du 1er septembre au 14 novembre 2021.

VOTRE DEVIS SANTÉ EN UN SCAN

ou sur www.groupama.fr/mutuelle-sante/devis/

(1) L'adaptation des garanties à tout moment est soumise à conditions. Voir conditions et modalités en agence.
(2) En fonction des garanties du contrat Groupama Santé Active ou Groupama Santé Active Senior souscrites. Voir conditions et modalités en agence.
(3) Du 1er septembre au 14 novembre 2021, 150 € offerts sur la cotisation de la première année d'assurance pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Santé Active ou Groupama Santé Active Senior. Voir conditions d'éligibilité et modalités en agence.
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. Crédits photos : Aurélien Chauvaud/Shutterstock - Création : Agence Marcel/Communication commerciale et digitale Groupama Paris Val de Loire - 09/2021

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

Amplitude Automobiles Tours
7, rue Benjamin Franklin
37170 Chambray-lès-Tours
02 47 27 21 21

***Exemple pour une BMW 116i M Design. 36 loyers linéaires de 294,92 €/mois, et avec majoration du premier loyer de 2558,92 €.**
Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30000km incluant Entretien** et extension de garantie. Offre réservée aux particuliers pour toute commande d'une BMW 116i M Design dans les concessions BMW participantes jusqu'au 30/09/2021 et sous réserve d'acceptation par BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883. Consommation mixte combinée : 5,7 - 6,5 l/100 km. CO2 combinée : 129 - 150 g/km - Norme WLTP. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour ceux-ci (WLTP) de sorte que la mesure de la consommation de carburant et d'émissions de CO_2 est plus réaliste que celle de l'ex procédure NEDC.**Hors pièces d'usure.